

***Société EON MOTORS GROUP***

*Ecoparc Bat N°1  
Parc d'activité Le Prieure  
04350 MALJAI*

*Dossier financier de l'exercice en Euros  
Période du 01/01/2016 au 31/12/2016*

*Activité principale de l'entreprise :*

Nous vous présentons ci-après le dossier financier qui se décompose ainsi :

- Les comptes annuels
- Le dossier fiscal
- Le dossier de gestion
- Les autres états

**Fait à ROUSSET  
Le 19/05/2017**

**REPETO JESSICA**  
COLLABORATRICE

**ALLEMAND SABRINA**  
EXPERT COMPTABLE

***IFAC ASSOCIES***

*Avenue Francis Perrin  
Lotissement Parc Club - bât A  
13790 ROUSSET  
04 42 52 93 60*

## COMPTES ANNUELS AU 31 DECEMBRE 2016

	Pages
- <i>Rapport de présentation</i>	1
<b>COMPTES ANNUELS</b>	
- <i>Bilan actif-passif</i>	2 et 3
- <i>Compte de résultat</i>	4 et 5
- <i>Annexe</i>	6 à 10
- <i>Détail des comptes bilan actif passif</i>	11 et 12
- <i>Détail Compte de résultat</i>	13 et 14
<b>DOSSIER FISCAL</b>	
- <i>Liasse 2065</i>	15 et 16
- <i>Liasses 2033-A à 2033-G</i>	17 à 24
<b>DOSSIER DE GESTION</b>	
- <i>Soldes intermédiaires de gestion</i>	25
- <i>Détail Soldes intermédiaires de gestion</i>	26
<b>AUTRES ETATS</b>	
- <i>Etat des Immobilisations</i>	27 à 29
- <i>Etat des Emprunts</i>	30

### **IFAC ASSOCIES**

Avenue Francis Perrin  
Lotissement Parc Club - bât A  
13790 ROUSSET  
04 42 52 93 60

## RAPPORT DE PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS

Dans le cadre de la mission de présentation des comptes annuels de l'entreprise

Société EON MOTORS GROUP  
Ecoparc Bat N°1  
Parc d'activité Le Prieure  
04350 MALIJAI

pour l'exercice du 01/01/2016 au 31/12/2016,

et conformément à nos accords , j'ai effectué les diligences prévues par la norme professionnelle du Conseil Supérieur de l'Ordre des Experts-comptables applicable à la mission de présentation des comptes qui ne constitue ni un audit ni un examen limité.

Les comptes annuels ci-joints se caractérisent par les données suivantes :

- Total du bilan,	5 360 365 Euros
- Chiffre d'affaires HT,	0 Euros
- Résultat net comptable,	(230 787) Euros

Fait à ROUSSET  
Le 19/05/2017

REPETO JESSICA  
COLLABORATRICE

ALLEMAND SABRINA  
EXPERT COMPTABLE

Société EON MOTORS GROUP

Ecoparc Bat N°1  
Parc d'activité Le Prieure  
04350 MALIJAI

## **COMPTES ANNUELS**

***IFAC ASSOCIES***

*Avenue Francis Perrin*

*Lotissement Parc Club - bât A*

*13790 ROUSSET*

*04 42 52 93 60*

## BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2016 12			Exercice N-1 31/12/2015 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
	Capital souscrit non appelé (I)						
ACTIF IMMOBILISÉ	<b>Immobilisations incorporelles</b>						
	Frais d'établissement	95 002	63 933	31 069	50 072	19 003	37.95
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires	4 440	4 440		778	778	100.00
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	<b>Immobilisations corporelles</b>						
	Terrains						
	Constructions						
	Installations techniques, matériel et outillage						
	Autres immobilisations corporelles	778	650	128	388	260	67.01
	Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes						
<b>Immobilisations financières (2)</b>							
Participations mises en équivalence							
Autres participations	3 059 430	5 450	3 053 980	3 059 430	5 450	0.18	
Créances rattachées à des participations	2 247 224	195 586	2 051 639	1 142 078	909 560	79.64	
Autres titres immobilisés							
Prêts							
Autres immobilisations financières							
<b>Total II</b>	<b>5 406 875</b>	<b>270 059</b>	<b>5 136 816</b>	<b>4 252 747</b>	<b>884 069</b>	<b>20.79</b>	
ACTIF CIRCULANT	<b>Stocks et en cours</b>						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	<b>Créances (3)</b>						
	Clients et comptes rattachés						
	Autres créances	200 000		200 000	200 000		
Capital souscrit - appelé, non versé							
Valeurs mobilières de placement							
Disponibilités	21 913		21 913	356 770	334 856	93.86	
Charges constatées d'avance (3)	1 635		1 635	3 689	2 053	55.67	
<b>Total III</b>	<b>223 549</b>		<b>223 549</b>	<b>560 458</b>	<b>336 910</b>	<b>60.11</b>	
Comptes de Régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecart de conversion actif (VI)						
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)</b>	<b>5 630 423</b>	<b>270 059</b>	<b>5 360 365</b>	<b>4 813 205</b>	<b>547 160</b>	<b>11.37</b>	

(1) Dont droit au bail

(2) Dont à moins d'un an

(3) Dont à plus d'un an

## BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
		31/12/2016	12	31/12/2015	12	Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 3 165 838)	3 165 838		3 165 838			
	Primes d'émission, de fusion, d'apport	1 075 720		1 075 720			
	Ecarts de réévaluation						
	<b>Réserves</b>						
	Réserve légale						
	Réserves statutaires ou contractuelles						
	Réserves réglementées						
	Autres réserves						
Report à nouveau	65 442		57 775		7 667	13.27	
<b>Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)</b>	230 787		7 667		223 120	NS	
Subventions d'investissement	180 000		210 000		30 000	14.29	
Provisions réglementées							
<b>Total I</b>	4 125 329		4 386 116		260 787	5.95	
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs						
	Avances conditionnées						
<b>Total II</b>							
PROVISIONS	Provisions pour risques	20 000				20 000	
	Provisions pour charges						
<b>Total III</b>	20 000				20 000		
DETTES (1)	<b>Dettes financières</b>						
	Emprunts obligataires convertibles						
	Autres emprunts obligataires						
	Emprunts auprès d'établissements de crédit	96 188		155 397		59 209	38.10
	Concours bancaires courants						
	Emprunts et dettes financières diverses	1 117 213		268 926		848 287	315.44
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours						
	<b>Dettes d'exploitation</b>						
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 635		2 766		1 131	40.89	
Dettes fiscales et sociales							
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés							
Autres dettes							
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (1)						
	<b>Total IV</b>	1 215 036		427 089		787 947	184.49
	Ecarts de conversion passif (V)						
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)</b>		5 360 365		4 813 205		547 160	11.37

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

1 143 036 427 089

## COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2016 12			Exercice N-1 31/12/2015 12		Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total			Euros	%
<b>Produits d'exploitation (1)</b>							
Ventes de marchandises							
Production vendue de biens							
Production vendue de services							
<b>Chiffre d'affaires NET</b>							
Production stockée							
Production immobilisée							
Subventions d'exploitation							
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges							
Autres produits							
<b>Total des Produits d'exploitation (I)</b>							
<b>Charges d'exploitation (2)</b>							
Achats de marchandises							
Variation de stock (marchandises)							
Achats de matières premières et autres approvisionnements							
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)							
Autres achats et charges externes *			46 252	54 125	7 873	14.55	
Impôts, taxes et versements assimilés			169	168	1	0.60	
Salaires et traitements							
Charges sociales							
Dotations aux amortissements et dépréciations							
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			20 041	22 925	2 884	12.58	
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations							
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations							
Dotations aux provisions			20 000		20 000		
Autres charges							
<b>Total des Charges d'exploitation (II)</b>			86 462	77 218	9 244	11.97	
<b>1 - Résultat d'exploitation (I-II)</b>			86 462	77 218	9 244	11.97	
<b>Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun</b>							
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)							
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)							

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

## COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2016	12	31/12/2015	12	Euros	%
<b>Produits financiers</b>						
Produits financiers de participations (3)	33 651		27 956		5 695	20.37
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)						
Autres intérêts et produits assimilés (3)						
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges						
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						
<b>Total V</b>	<b>33 651</b>		<b>27 956</b>		<b>5 695</b>	<b>20.37</b>
<b>Charges financières</b>						
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	201 036				201 036	
Intérêts et charges assimilées (4)	6 941		8 405		1 464	17.42
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						
<b>Total VI</b>	<b>207 976</b>		<b>8 405</b>		<b>199 572</b>	<b>NS</b>
<b>2. Résultat financier (V-VI)</b>	<b>174 325</b>		<b>19 551</b>		<b>193 876</b>	<b>991.64</b>
<b>3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)</b>	<b>260 787</b>		<b>57 667</b>		<b>203 120</b>	<b>352.23</b>
<b>Produits exceptionnels</b>						
Produits exceptionnels sur opérations de gestion						
Produits exceptionnels sur opérations en capital	30 000		50 000		20 000	40.00
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges						
<b>Total VII</b>	<b>30 000</b>		<b>50 000</b>		<b>20 000</b>	<b>40.00</b>
<b>Charges exceptionnelles</b>						
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion						
Charges exceptionnelles sur opérations en capital						
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions						
<b>Total VIII</b>						
<b>4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)</b>	<b>30 000</b>		<b>50 000</b>		<b>20 000</b>	<b>40.00</b>
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)						
Impôts sur les bénéfices (X)						
<b>Total des produits (I+III+V+VII)</b>	<b>63 651</b>		<b>77 956</b>		<b>14 305</b>	<b>18.35</b>
<b>Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)</b>	<b>294 438</b>		<b>85 623</b>		<b>208 816</b>	<b>243.88</b>
<b>5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)</b>	<b>230 787</b>		<b>7 667</b>		<b>223 120</b>	<b>NS</b>

\* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier  
: Redevance de crédit bail immobilier

(3) Dont produits concernant les entreprises liées

(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

Mission de présentation - Voir le rapport d'Expert Comptable

33 651 27 956

IFAC ASSOCIES



**ANNEXE DU 01/01/2016 AU 31/12/2016**

***IFAC 83***  
*Résidence les Vignes Bât 4*

*13790 ROUSSET*  
*04 42 52 93 60*

## **ANNEXE**

Exercice du 01/01/2016 au 31/12/2016

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 5 360 365 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 0Euros et dégageant un déficit de 230.787 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2016 au 31/12/2016 .

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

### **FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE**

#### **- REGLES ET METHODES COMPTABLES -**

(PCG Art. 831-1/1)

##### **Principes et conventions générales**

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général 2016.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2016-07 relatif à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

##### **Permanence des méthodes**

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

#### **- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -**

## ANNEXE

Exercice du 01/01/2016 au 31/12/2016

### Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Frais d'établissements et de développement TOTAL	95 002		
Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL	4 440		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	778		
TOTAL	778		
Autres participations	4 201 508		1 105 146
TOTAL	4 201 508		1 105 146
TOTAL GENERAL	4 301 729		1 105 146

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Frais établissement et de développement TOTAL			95 002	95 002
Autres immobilisations incorporelles TOTAL			4 440	4 440
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			778	778
TOTAL			778	778
Autres participations			5 306 654	5 306 654
TOTAL			5 306 654	5 306 654
TOTAL GENERAL			5 406 875	5 406 875

"Pour rappel, en application de l'avis du Comité d'Urgence du Conseil National de la Comptabilité du 21 décembre 2000, les frais d'intégration boursière sur le marché libre ont été portés à l'actif en frais d'établissement pour un montant de 85 765.00 Euros en 2013.

Ces frais seront amortis sur 5 années."

### Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Frais établissement recherche développement TOTAL	44 930	19 003		63 933
Autres immobilisations incorporelles TOTAL	3 662	778		4 440
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	390	260		650
TOTAL	390	260		650
TOTAL GENERAL	48 982	20 041		69 023

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Frais étab.rech.développ. TOTAL	19 003				
Autres immob.incorporelles TOTAL	778				
Matériel de bureau informatique mobilier	260				
TOTAL	260				
TOTAL GENERAL	20 041				

**ANNEXE**

Exercice du 01/01/2016 au 31/12/2016

**Etat des provisions**

Provisions pour risques et charges	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Autres provisions pour risques et charges		20 000			20 000
<b>TOTAL</b>		20 000			20 000

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur titres de participation		5 450			5 450
Sur autres immobilisations financières		195 586			195 586
<b>TOTAL</b>		201 036			201 036
<b>TOTAL GENERAL</b>		221 036			221 036
<b>Dont dotations et reprises</b>					
d'exploitation		20 000			
financières		201 036			

Une provision pour risque et charge a été constatée pour un montant de 20 000 Euros correspondant à la différence entre le montant versé de la subvention Moyenne Durance de 100 000 Euros et la quote part versée au CdR de 120 000 Euros.

**Etat des échéances des créances et des dettes**

<b>Etat des créances</b>	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Créances rattachées à des participations	2 247 224	2 247 224	
Divers état et autres collectivités publiques	200 000	200 000	
Charges constatées d'avance	1 635	1 635	
<b>TOTAL</b>	2 448 860	2 448 860	

<b>Etat des dettes</b>	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	1 688	1 688		
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	94 500	94 500		
Fournisseurs et comptes rattachés	1 635	1 635		
Groupe et associés	1 117 213	1 117 213		
<b>TOTAL</b>	1 215 036	1 215 036		
Emprunts remboursés en cours d'exercice	59 209			

**Titres immobilisés**

(PCG Art. 831-2/20 et 832-7)

**Les autres participations se décomposent ainsi :**

Titres de participation dans EON MOTORS FRANCE pour 3 053 980.00 Euros

Créances rattachées aux titres de participation d'EMF pour 2 051 638,74 Euros

Titres de participation dans EON MOTORS TUNISIE pour 5 450 Euros

Créances rattachées aux titres de participation d'EMT pour 195 585,68 Euros

Soit un total de 5 306 654,42 Euros**Test de dépréciation :**

Conformément à la réglementation en vigueur, un test de dépréciation (impairment test) est réalisé afin d'évaluer la valeur actuelle des titres de participation. Une dépréciation est constatée pour ramener les immobilisations non redevables à leur valeur actuelle, si la valeur actuelle est notablement inférieure à la valeur nette comptable. Au 31/12/2016, ces tests conduisent à constater une dépréciation totale des titres de participation d'EON MOTOR TUNISIE et des créances rattachées à ces titres.

**ANNEXE**

Exercice du 01/01/2016 au 31/12/2016

**Subventions d'équipement**

Cf. Tableau joint

**Variation des capitaux propres**

Capitaux propres à la clôture de l'exercice N-1 avant affectations	4 386 116
Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice N	4 386 116
<b>Apports recus avec effets rétroactif à l'ouverture de l'exercice N</b>	
Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice après apports rétroactifs	4 386 116
<b>Variation en cours d'exercice</b>	
Variation des primes, reserves, report a nouveau	7 667-
Variations des provisions réglementées et subventions d'équipement	30 000-
Autres variations	203 120-
Capitaux propres au bilan de clôture de l'exercice N avant AGO	4 145 329
<b>VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES AU COURS DE L'EXERCICE</b>	240 787-
dont variation dues à des modifications de structure au cours de l'exercice	0
<b>VARIATION DES CAPITAUX PROPRES AU COURS DE L'EXERCICE HORS OPERATIONS DE STRUCTURE</b>	240 787-

## ANNEXE

Exercice du 01/01/2016 au 31/12/2016

### - COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

#### **Charges et produits financiers concernant les entreprises liées**

(PCG Art. 831-2 et Art. 832-13)

	Charges financières	Produits financiers
Total		33 651
Dont entreprises liées		33 651

### - ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

#### **Liste des filiales et participations**

(Code du Commerce Art. L 233-15; PCG Art. 831-3 et 832-13)

Filiales et participations	Capitaux propres	Quote part du capital détenue en pourcentage	Résultat du dernier exercice clos
A. Renseignements détaillés sur les filiales et participations			
- Filiales (+50% du capital détenu)			
- EON MOTORS FRANCE	517 871	100.00	888 642
- EON MOTORS TUNISIA	189 650	100.00	5 070
B. Renseignements globaux sur les autres filiales et participations			

Taux de conversion 1€ = 2.4256 TND

**SUBVENTIONS 2016 EON MOTORS GROUP**

Dénomination	Montant total	Montant versé	Date du versement	Subvention à recevoir Compte 4417	Date de signature	Date d'attribution	Conditions suspensives	Conditions résolutoires		Subvention insrite au bilan début de période compte 139	QP VERSEE AU CDR	Subvention insrite au bilan fin de période compte 139
								Emplois	Investissements			
Fonds Moyenne Duranc	300 000,00 €	100 000,00 €	21/01/2014	200 000,00 €	26/06/2012	20/06/2012	Obtention d'un prêt de 900 k€ dont 300 k€ de PRCE	NA	NEANT	90 000,00 €	30 000,00 €	120 000,00 €
<b>TOTAL</b>	<b>300 000,00 €</b>	<b>100 000,00 €</b>		<b>200 000,00 €</b>						<b>90 000,00 €</b>	<b>30 000,00 €</b>	<b>120 000,00 €</b>

## DETAIL BILAN ACTIF

ACTIF	Exercice N 31/12/2016 12	Exercice N-1 31/12/2015 12	Ecart N / N-1	
			Euros	%
FRAIS D'ETABLISSEMENT	31 069.21	50 072.21	19 003.00	37.95
20130000 FRAIS DE RESTRUCTURATION	9 236.81	9 236.81		
20131000 FRAIS INTRODUCTION BOURSE	85 765.40	85 765.40		
28013000 AMORT FRAIS DE RESTRUCTURATION	7 392.00	5 544.00	1 848.00	33.33
28013100 AMORT FRAIS INTRO EN BOURSE	56 541.00	39 386.00	17 155.00	43.56
CONCESSIONS, BREVETS ET DROITS SIMILAIRES		778.00	778.00	100.00
20500000 SITE INTERNET	4 440.00	4 440.00		
28050000 AMORT SITE INTERNET	4 440.00	3 662.00	778.00	21.25
AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES	128.00	388.00	260.00	67.01
21830000 MATERIELS INFORMATIQUES	778.00	778.00		
28183000 AMORT MATERIELS INFORMATIQUES	650.00	390.00	260.00	66.67
AUTRES PARTICIPATIONS	3 053 980.00	3 059 430.00	5 450.00	0.18
26110000 T. PARTICIPATIONS EON MOT FR	3 053 980.00	3 053 980.00		
26111000 T. PARTICIPATIONS EON MOT TU	5 450.00	5 450.00		
29611100 PROV DEP TITRES EMT	5 450.00		5 450.00	
CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS	2 051 638.84	1 142 078.44	909 560.40	79.64
26711000 CREANCES RAT. EON MOTORS FR	2 051 638.74	950 384.15	1 101 254.59	115.87
26711100 CREANCES RAT. EON MOTORS TU	195 585.68	191 694.29	3 891.39	2.03
29671110 DEPRECIATION CREANCES EMT	195 585.58		195 585.58	
<b>Total II</b>	5 136 816.05	4 252 746.65	884 069.40	20.79
AUTRES CREANCES	200 000.00	200 000.00		
44170000 SUBVENTION A RECEVOIR	200 000.00	200 000.00		
DISPONIBILITES	21 913.37	356 769.75	334 856.38	93.86
51220000 CAISSE D'EPARGNE	1 804.71	4 390.07	2 585.36	58.89
51240000 BANQUE POPULAIRE DES ALPES	20 108.66	352 379.68	332 271.02	94.29
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	1 635.30	3 688.53	2 053.23	55.67
48600000 CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	1 635.30	3 688.53	2 053.23	55.67
<b>Total III</b>	223 548.67	560 458.28	336 909.61	60.11
<b>TOTAL GENERAL</b>	5 360 364.72	4 813 204.93	547 159.79	11.37



## DETAIL BILAN PASSIF

PASSIF	Exercice N 31/12/2016 12	Exercice N-1 31/12/2015 12	Ecart N / N-1	
			Euros	%
CAPITAL	3 165 837.50	3 165 837.50		
10130000 CAPITAL	3 165 837.50	3 165 837.50		
PRIMES D'EMISSION, DE FUSION, D'APPORT	1 075 720.00	1 075 720.00		
10410000 PRIME D'EMISSION	1 075 720.00	1 075 720.00		
REPORT A NOUVEAU	65 441.79	57 774.76	7 667.03	13.27
11900000 REPORT A NOUVEAU DEBITEUR	65 441.79	57 774.76	7 667.03	13.27
RESULTAT DE L'EXERCICE (Bénéfice ou perte)	230 787.20	7 667.03	223 120.17	NS
SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	180 000.00	210 000.00	30 000.00	14.29
13800000 SUBVENTION D'INVESTISSEMENT	300 000.00	300 000.00		
13900000 SUBVTS INVEST INSCRITES AU CDR	120 000.00	90 000.00	30 000.00	33.33
<b>Total I</b>	<b>4 125 328.51</b>	<b>4 386 115.71</b>	<b>260 787.20</b>	<b>5.95</b>
PROVISIONS POUR RISQUES	20 000.00		20 000.00	
15180000 PROVISION POUR RISQUES	20 000.00		20 000.00	
<b>Total III</b>	<b>20 000.00</b>		<b>20 000.00</b>	
EMPRUNTS AUPRES D'ETABLISSEMENTS DE CREDIT	96 187.79	155 396.97	59 209.18	38.10
16410000 EMPRUNT CEPAC 75 000 €	1 687.79	21 509.35	19 821.56	92.15
16420000 EMPRUNT BPA 75 000€		19 887.62	19 887.62	100.00
16421000 PRET PRCE BP 150 000€	94 500.00	114 000.00	19 500.00	17.11
EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES DIVERSES	1 117 213.12	268 925.85	848 287.27	315.44
45510000 COMPTE COURANT DEGUEMP EDOUARD	350 000.00		350 000.00	
45510100 CCA EDOUARD DEGUEMP REMUNERE	205 937.42	202 457.60	3 479.82	1.72
45520000 COMPTE COURANT DUCHEMIN MURIEL	515 000.00	15 000.00	500 000.00	NS
45550000 COMPTE COURANT DEGUEMP YVES	30 000.00	30 000.00		
45591000 COMPTE COURANT DENIS MERGIN	16 275.70	21 468.25	5 192.55	24.19
DETTES FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES	1 635.30	2 766.40	1 131.10	40.89
40100000 FOURNISSEURS	1 635.30	2 766.40	1 131.10	40.89
<b>Total IV</b>	<b>1 215 036.21</b>	<b>427 089.22</b>	<b>787 946.99</b>	<b>184.49</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>5 360 364.72</b>	<b>4 813 204.93</b>	<b>547 159.79</b>	<b>11.37</b>

## DETAIL COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2016	12	31/12/2015	12	Euros	%
<b>Chiffre d'affaires NET</b>						
AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	46 252.11		54 125.19		7 873.08	14.55
60640000 FOURNITURES DE BUREAU			176.92		176.92	100.00
61350000 LOCATIONS			235.04		235.04	100.00
61620000 PRIMES D'ASSURANCE	1 603.70		1 557.82		45.88	2.95
62260000 HONORAIRES EC	2 052.00		1 512.00		540.00	35.71
62261000 HONORAIRES CAC	5 714.10		4 968.26		745.84	15.01
62262000 HONORAIRES AVOCATS	934.92		17 927.90		16 992.98	94.79
62262100 AVOCATS CHINE	12 720.00				12 720.00	
62262200 AVOCATS MOBILEPLUG	4 206.78				4 206.78	
62270000 FRAIS D ACTES	12 479.32		20 517.69		8 038.37	39.18
62370000 RELATIONS PUBLIQUES	4 800.00				4 800.00	
62510000 FRAIS DE DEPLACEMENTS	149.80		5 157.71		5 007.91	97.10
62511000 FRAIS DE RECEPTION	158.90		449.60		290.70	64.66
62610000 TIMBRES FRAIS POSTAUX			102.74		102.74	100.00
62750000 FRAIS BANCAIRES DIVERS	1 432.59		1 519.51		86.92	5.72
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES	169.00		168.00		1.00	0.60
63511000 CFE	169.00		168.00		1.00	0.60
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS SUR IMMOBILISATIONS	20 041.00		22 925.00		2 884.00	12.58
68111000 AMORT IMMO INCORPO	19 781.00		22 665.00		2 884.00	12.72
68112000 AMORT IMMO CORPO	260.00		260.00			
DOTATIONS AUX PROVISIONS	20 000.00				20 000.00	
68150000 DOTATIONS AUX PROV PR RISQUES	20 000.00				20 000.00	
<b>Total des Charges d'exploitation</b>	86 462.11		77 218.19		9 243.92	11.97
<b>Résultat d'exploitation</b>	86 462.11		77 218.19		9 243.92	11.97
PRODUITS FINANCIERS DE PARTICIPATIONS	33 651.23		27 955.82		5 695.41	20.37
76170000 REVENUS DES CREANCES RATT TP	33 651.23		27 955.82		5 695.41	20.37
<b>Total des Produits financiers</b>	33 651.23		27 955.82		5 695.41	20.37
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS, DEPRECIATIONS ET PROVISIONS	201 035.58				201 035.58	
68662000 DAP IMMO FINANCIERES	201 035.58				201 035.58	
INTERETS ET CHARGES ASSIMILEES	6 940.74		8 404.66		1 463.92	17.42
66100000 INTERETS EMPRUNT	933.14		2 487.64		1 554.50	62.49
66150000 INTERETS DES COMPTES COURANTS	6 007.60		5 916.84		90.76	1.53
66800000 ECART DE REGLEMENT			0.18		0.18	100.00
<b>Total des Charges financières</b>	207 976.32		8 404.66		199 571.66	NS
<b>Résultat financier</b>	174 325.09		19 551.16		193 876.25	991.64
<b>Résultat courant avant impôts</b>	260 787.20		57 667.03		203 120.17	352.23
PRODUITS EXCEPTIONNELS SUR OPERATIONS EN CAPITAL	30 000.00		50 000.00		20 000.00	40.00
77700000 QP D'INVESTSSEMT VIREE AU RT	30 000.00		50 000.00		20 000.00	40.00



Société EON MOTORS GROUP

Ecoparc Bat N°1  
Parc d'activité Le Prieure  
04350 MALIJAI

## **DOSSIER FISCAL**

***IFAC ASSOCIES***

*Avenue Francis Perrin*

*Lotissement Parc Club - bât A*

*13790 ROUSSET*

*04 42 52 93 60*



**IMPOT SUR LES SOCIETES**

Exercice ouvert le	01012016	et clos le	31122016	Régime simplifié d'imposition	<input checked="" type="checkbox"/>
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe			Régime réel normal		
Si PME innovantes, cocher la case ci-contre			Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case		
Si vous êtes l'entreprise soumise à l'obligation de dépôt de la déclaration pays par pays n°2258-SD (article 223-I-1 quinquièmes C du CGI)			Si vous êtes une entreprise désignée pour le dépôt de la déclaration pays par pays n°2258-SD		
Si une autre entreprise a été désignée pour le dépôt de la déclaration pays par pays n°2258, indiquer le nom et la localisation					

<b>A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE</b>					
Désignation de la société:			Adresse du siège social:		
Société EON MOTORS GROUP			Ecoparc Bat N°1 Parc d'activité Le Prieure 04350 MALIJAI		
SIRET	5	1	9	4	5
	3	8	0	7	0
	0	0	0	5	8
Adresse du principal établissement:			Ancienne adresse en cas de changement:		

<b>REGIME FISCAL DES GROUPES</b>					
Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)					
Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante					
Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° identification de la société mère:					
SIRET					

<b>B ACTIVITE</b>					
Activités exercées			Si vous avez changé d'activité, cochez la case		

<b>C RECAPITULATION DES ELEMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065)</b>					
<b>1 Résultat fiscal</b>	Bénéfice imposable à 33 1/3%		Bénéfice imposable à 15%		Déficit
					230 787
<b>2 Plus-values</b>					
PV à long terme imposables à 15%			Résultat net de la concession de licences d'exploitation de brevets à 15%		
PV à long terme imposables à 19%		Autres PV imposables à 19%		PV à long terme imposables à 0%	
				PV exonérées (art. 238 quindecies)	

<b>3 Abattements et exonérations notamment en faveur des entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches</b>					
Entreprises nouvelles, art 44 sexies	<input type="checkbox"/>	Jeunes entreprises innovantes	<input type="checkbox"/>	Zones franches urbaines	<input type="checkbox"/>
Entreprises nouvelles, art 44 septies	<input type="checkbox"/>	Zone franche d'activité, art. 44 quaterdecies	<input type="checkbox"/>	Autres dispositifs	<input type="checkbox"/>
Sociétés d'investissements immobiliers cotées	<input type="checkbox"/>	Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)		Plus-values exonérées relevant du taux de 15 %	

<b>4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer :</b>	dans le secteur productif, art. 244 quater W		dans le secteur du logement social, art. 244 quater X	
--	--	--	---	--

<b>D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n°2065)</b>					
1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédit d'impôt					
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet Etat, territoire ou collectivité.					

<b>E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n° 2065)</b>					
Recettes nettes soumises à la contribution 2,50%					

**Vous devez obligatoirement déposer votre déclaration n°2065 par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2% prévue par l'article 1738 du code général des impôts. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site [www.impots.gouv.fr](http://www.impots.gouv.fr)**

Les notices des liasses fiscales sont désormais uniquement accessible sur le site [www.impots.gouv.fr](http://www.impots.gouv.fr) dans la rubrique Recherche de formulaires, numéros d'imprimés 2032 ou 2033, formulaires 2032-NOT ou 2033-NOT

Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable:			Nom et adresse du conseil:		
IFAC ASSOCIES Avenue Francis Perrin Lotissement Parc Club - bât A 13790 ROUSSET <b>Tél:</b> 04 42 52 93 60			Société CANOPEE AVOCATS 61 Boulevard Lazare Carnot 31000 TOULOUSE <b>Tél:</b> 05 61 210 210		
Nom et adresse du CGA ou du viseur conventionné:			Identité du déclarant:		
N° d'agrément du CGA			Date:	03/05/2017	Lieu
			Qualité et nom du signataire:	MALIJAI GERANT	
<b>Tél:</b>			Signature	DEGUEMP EDOUARD	





Désignation de l'entreprise		Société EON MOTORS GROUP			Néant <input type="checkbox"/> *	
Adresse de l'entreprise		Ecoparc Bat N°1			04350 MALIJAI	
Numéro SIRET *		5 1 9 4 5 3 8 0 7 0 0 0 5 8				
Durée de l'exercice en nombre de mois *		1 2		Durée de l'exercice précédent * 1 2		
				Exercice N clos le		Exercice N-1 clos le
				3 1 1 2 2 0 1 6		3 1 1 2 2 0 1 5
<b>ACTIF</b>		<b>Brut</b>		<b>Amortissements - Provisions</b>		<b>Net</b>
		<b>1</b>		<b>2</b>		<b>3</b>
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations incorporelles	010		012		
	Fonds commercial *					
	Autres *	014	99 442	016	68 373	31 069
	Immobilisations corporelles *	028	778	030	650	128
	Immobilisations financières * (1)	040	5 306 654	042	201 036	5 105 619
<b>Total I (5)</b>		<b>044</b>	<b>5 406 875</b>	<b>048</b>	<b>270 059</b>	<b>5 136 816</b>
ACTIF CIRCULANT	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050		052		
	Marchandises *	060		062		
	Avances et acomptes versés sur commandes	064		066		
	Créances (2)	068		070		
	Clients et comptes rattachés*					
	Autres * (3)	072	200 000	074		200 000
	Valeurs mobilières de placement	080		082		
	Disponibilités	084	21 913	086		21 913
	Charges constatées d'avance *	092	1 635	094		1 635
	<b>Total II</b>	<b>096</b>	<b>223 549</b>	<b>098</b>		<b>223 549</b>
<b>Total général (I+II)</b>		<b>110</b>	<b>5 630 423</b>	<b>112</b>	<b>270 059</b>	<b>5 360 365</b>
<b>PASSIF</b>				<b>Exercice N NET 1</b>		<b>Exercice N-1 NET 2</b>
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *	120			4 241 558	4 241 558
	Ecarts de réévaluation	124				
	Réserve légale	126				
	Réserves réglementées*	130				
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants *)	131				
	Report à nouveau	134			(65 442)	(57 775)
	Résultat de l'exercice	136			(230 787)	(7 667)
	Provisions réglementées	140			180 000	210 000
	<b>Total I</b>	<b>142</b>			<b>4 125 329</b>	<b>4 386 116</b>
	Provisions pour risques et charges	<b>Total II</b>	<b>154</b>		<b>20 000</b>	
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées	156			96 188	155 397
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	164				
	Fournisseurs et comptes rattachés *	166			1 635	2 766
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N : .....)	169	1 117 213		1 117 213	268 926
	Produits constatés d'avance	174				
	<b>Total III</b>	<b>176</b>			<b>1 215 036</b>	<b>427 089</b>
<b>Total général (I + II + III)</b>				<b>180</b>	<b>5 360 365</b>	<b>4 813 205</b>
RENNVOIS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4) Dont dettes à plus d'un an	195	72 000
	(2) Dont créances à plus d'un an	197		(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182	1 105 146
	(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199		Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184	

\* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

Formulaire obligatoire (article 302 Septies A bis du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise Société EON MOTORS GROUP

A - RÉSULTAT COMPTABLE		Exercice N clos le						Exercice N-1 clos le										
		13	1	1	2	2	0	1	6	1	3	1	1	2	2	0	1	5
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises * <span style="float:right">dont export et livraisons intracommunautaires</span>	209																
	Production vendue { biens services * }	215																
		217																
	Production stockée * (Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)																	
	Production immobilisée *																	
	Subventions d'exploitation reçues																	
	Autres produits																	
	<b>Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)</b>																	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)																	
	Variation de stock (marchandises) *																	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)																	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnement) *																	
	Autres charges externes * : (dont crédit bail : - mobilier - immobilier)																	
	Impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe professionnelle CFE et CVAE *)	243					169											
	Rémunérations du personnel *																	
	Charges sociales (cf. renvoi 380)																	
	Dotations aux amortissements *																	
	Dotations aux provisions																	
	Autres charges { dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger * dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles }	259																
		260																
<b>Total des charges d'exploitation (II)</b>																		
<b>1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)</b>																		
PRODUITS ET CHARGES DIVERS	Produits financiers (III)																	
	Produits exceptionnels (IV)																	
	Charges financières (V)																	
	Charges exceptionnelles { dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies) dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquies D) }	347																
		348																
	Impôts sur les bénéfices * (VII)																	
	<b>2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I+III+IV) - Charges (II+V+VI+VII)</b>																	
<b>B - RÉSULTAT FISCAL</b>	Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2																	
Réintégrations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles *																	
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles																	
	Provisions non déductibles *																	
	Impôts et taxes non déductibles * (cf. page 7 de la notice 2033.not)																	
	Divers* dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés	247																
	Fraction des loyers versés dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option																	
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime																	
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime																	
	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime																	
Déductions	Entreprise nouvelles (44. sexties)	986																
	Reprise d'entreprises en difficulté (44. septies)	981																
	Divers dont ZFA (44. quaterdecies)	345																
	"Déduction exceptionnelle (art 39 decies)"																	
		655																
<b>RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS</b>	Bénéfice col. 1 Déficit col. 2																	
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière : (Entreprises I.S. seulement)																	
	Déficits antérieurs reportables : * .....66.....0.81 dont imputés sur le résultat :																	
	<b>RÉSULTAT FISCAL APRES IMPUTATION DES DÉFICITS</b>	Bénéfice col. 1 Déficit col. 2																

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

QUADRATUS Informatique



Formulaire obligatoire (article 302 Septies  
A bis du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : Société EON MOTORS GROUP

Néant  \*

I	IMMOBILISATIONS	Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale *	
		ACTIF IMMOBILISÉ									
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400		402		404		406			
	Autres	410	99 442	412		414		416	99 442	99 442	
Immobilisations corporelles	Terrains	420		422		424		426			
	Constructions	430		432		434		436			
	Installations techniques matériel et outillage industriels	440		442		444		446			
	Installations générales agencements divers	450		452		454		456			
	Matériel de transport	460		462		464		466			
	Autres immobilisations corporelles	470	778	472		474		476	778	778	
Immobilisations financières		480	4 201 508	482	1 105 146	484		486	5 306 654	5 306 654	
<b>TOTAL</b>		<b>490</b>	<b>4 301 729</b>	<b>492</b>	<b>1 105 146</b>	<b>494</b>		<b>496</b>	<b>5 406 875</b>	<b>5 406 875</b>	
II	AMORTISSEMENTS	Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice			
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES											
Immobilisations incorporelles		500	48 592	502	19 781	504		506	68 373		
Immobilisations corporelles	Terrains	510		512		514		516			
	Constructions	520		522		524		526			
	Installations techniques matériel et outillage industriels	530		532		534		536			
	Installations générales, agencements, aménagements divers	540		542		544		546			
	Matériel de transport	550		552		554		556			
	Autres immobilisations corporelles	560	390	562	260	564		566	650		
<b>TOTAL</b>		<b>570</b>	<b>48 982</b>	<b>572</b>	<b>20 041</b>	<b>574</b>		<b>576</b>	<b>69 023</b>		
III	PLUS-VALUES, MOINS-VALUES	(19%, 15% et 0% pour les entreprises à l'IS, 16% pour les entreprises à l'IR) (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)									
Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé y compris les produits de la propriété industrielle.		1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
Immobilisations	Valeur d'actif *	Amortissements *	Valeur résiduelle	Prix de cession *	Plus ou moins-values						
	①	②	③	④	Court terme *	Long terme					
					⑤	19 % ⑥	15 % ou 16 % ⑦	0 % ⑧			
1											
2											
3											
4											
5											
6											
7											
8											
9											
10											
<b>TOTAL</b>	<b>578</b>	<b>580</b>	<b>582</b>	<b>584</b>	<b>586</b>	<b>581</b>	<b>587</b>	<b>589</b>			
Plus-values taxables à 19 % (1)			579	Régularisations	590	583	594	595			
Résultat net de la concession et de la sous-concession de licences d'exploitation de droits de la propriété industrielle bénéficiant du régime des plus-values à long terme (CGI art 39 terdecies)								591			
<b>TOTAL</b>					<b>596</b>	<b>585</b>	<b>597</b>	<b>599</b>			

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2033-NOT.

(1) Les plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210 E et 208 C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

QUADRATUS Informatique

4

## RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES - DÉFICITS REPORTABLES - CRÉDITS D'IMPÔTS

Formulaire obligatoire (article 302 Septies  
A bis du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : Société EON MOTORS GROUP

Néant  \*

## I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

A	NATURE DES PROVISIONS	Montant au début de l'exercice		AUGMENTATIONS : dotations de l'exercice		DIMINUTIONS : reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice	
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600		602		604		606	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601		603		605		607	
	Autres provisions réglementées	610		612		614		616	
Provisions pour risques et charges		620		622	20 000	624		626	20 000
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630		632	201 036	634		636	201 036
	Sur stocks et en cours	640		642		644		646	
	Sur clients et comptes rattachés	650		652		654		656	
	Autres provisions pour dépréciation	660		662		664		666	
TOTAL		680		682	221 036	684		686	221 036

## B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

	Dotations		Reprises	
Immob. incorporelles	700		705	
Terrains	710		715	
Constructions	720		725	
Inst. techniques matériel et outillage	730		735	
Inst. générales agenc. am. divers	740		745	
Matériel de transport	750		755	
Autres immobilisations corporelles	760		765	
TOTAL	770		775	

## C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES A PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPOT (Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)

1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes	
2		
3		
4		
5		
6		
7		
Total à reporter ligne 322 du tableau n° 2033 B		780

## II DÉFICITS REPORTABLES

Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	982	66 081
Déficits imputés	983	
Déficits reportables	984	66 081
Déficits de l'exercice	860	230 787
Total des déficits restant à reporter	870	296 869

## III DÉFICITS PROVENANTS DE L'APPLICATION DU 209C

Résultat déficitaire relevant de l'article 209C du CGI	995	
Déficits étrangers des PME antérieurement déduits (art. 209C du CGI)	996	

## IV DISTRIBUTIONS SOUMISES L'ARTICLE 235 TER ZCA

Montant total des sommes distribuées devant donner lieu au paiement de la contribution prévue à l'article 235 ter ZCA au titre de l'exercice	129	
V ENTREPRISES DE TRANSPORT INSCRITES AU REGISTRE DES TRANSPORTS (rt. L3113-1 et L3211-1 du Code des Transports)	800	<input type="checkbox"/>

## VI DIVERS

Primes et cotisations complémentaires facultatives	381	
Cotisations personnelles obligatoire de l'exploitant *	380	
N° du centre de gestion agréé	388	
Montant de la TVA collectée	374	
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)	378	
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant	399	
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice	398	
Montant de l'investissement qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI	397	

(1) Cette case correspond au montant porté lignes 870 du tableau 2033D déposé au titre de l'exercice précédent.

\* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

**CONTRIBUTION ÉCONOMIQUE TERRITORIALE :  
DÉTERMINATION DE LA VALEUR AJOUTÉE ET EFFECTIFS**

Formulaire obligatoire (art. 53 A  
du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : Société EON MOTORS GROUP

Néant  \*

Exercice ouvert le : 01012016 et clos le : 31122016 Durée en nombre de mois 12

**I - Production de l'entreprise**

Ventes de marchandises	108	
Production vendue - Biens	109	
Production vendue - Services	141	
Production stockée	111	
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	143	
Subventions d'exploitation reçues	113	
Autres produits de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opération faites en commun	115	
Transferts de charges refacturées et transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	116	
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés	118	
Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante	119	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	153	
TOTAL 1	144	

**II - Consommation de biens et services en provenance de tiers (1)**

Achats de marchandises (droits de douanes compris)	121	
Variation de stock (marchandises)	122	
Achats de matières premières et autres approvisionnements (droits de douane compris)	123	
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)	145	
Autres achats et charges externes à l'exception des loyers et redevances	125	
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	146	
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	128	
Autres charges de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	148	
Moins-values de cession d'éléments d'immobilisation corporelles et incorporelles, si attachées à une activité normale et courante	150	
Taxes sur le C.A autre que la TVA, contributions indirectes (droits sur les alcools et les tabacs...), T.I.P.P.	133	
Fraction des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	135	
TOTAL 2	152	

**III - Valeur ajoutée produite**

Calcul de la Valeur Ajoutée TOTAL 1 - TOTAL 2	137	
---	-----	--

**IV - Cotisation sur la Valeur ajoutée des Entreprises**

Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires nos 1330-CVAE-SD pour les multi-établissements et sur les formulaires 1329-AC-SD et 1329-DEF)	117	
---	-----	--

**Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE**

Si vous êtes assujettis à la CVAE et un mono-établissement au sens de la CVAE (cf. notice de la déclaration n° 1330-CVAE-SD), compléter le cadre ci-dessous et la case 117, vous serez alors dispensé du dépôt de la déclaration n° 1330-CVAE-SD.

Mono-établissement au sens de la CVAE	020	
Chiffre d'affaires de référence CVAE	022	
Période de référence	du	024
	au	160
Date de cessation	186	

**V - Cotisation Foncière des Entreprises : qualification des effectifs**

Effectifs moyens du personnel * :	376	
dont apprentis	657	
dont handicapés	651	
Effectifs affectés à l'activité artisanale	861	

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 146, 148 et 133 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne 143 et portées en ligne 128.

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2033-NOT.

Formulaire obligatoire (art. 38 de l'annexe III du C.G.I.)

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

1/2 grid box

(1) Néant [ ] \*

N° de dépôt [ ]

EXERCICE CLOS LE [3 1 1 2 2 0 1 6]

N° SIRET [5 1 9 4 5 3 8 0 7 0 0 0 5 8]

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE [Société EON MOTORS GROUP]

ADRESSE (voie) [Ecoparc Bat N°1 Parc d'activité Le Prieure]

CODE POSTAL [04350] VILLE [MALIJAI]

Table with 5 columns: Category, Code, Value, Code, Value. Rows for moral and physical persons.

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique, Dénomination, N° SIREN, % de détention, Nb de parts ou actions, Adresse (N°, Voie, Code postal, Commune, Pays)

Forme juridique, Dénomination, N° SIREN, % de détention, Nb de parts ou actions, Adresse (N°, Voie, Code postal, Commune, Pays)

Forme juridique, Dénomination, N° SIREN, % de détention, Nb de parts ou actions, Adresse (N°, Voie, Code postal, Commune, Pays)

Forme juridique, Dénomination, N° SIREN, % de détention, Nb de parts ou actions, Adresse (N°, Voie, Code postal, Commune, Pays)

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2), Nom patronymique, Prénom(s), Nom marital, % de détention, Nb de parts ou actions, Naissance (Date, N° Département, Commune, Pays), Adresse (N°, Voie, Code postal, Commune, Pays)

Titre (2), Nom patronymique, Prénom(s), Nom marital, % de détention, Nb de parts ou actions, Naissance (Date, N° Département, Commune, Pays), Adresse (N°, Voie, Code postal, Commune, Pays)

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. (2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame, MLE pour Mademoiselle. \* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

QUADRATUS Informatique

Formulaire obligatoire (art. 38 de l'annexe III du C.G.I.)

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

2/2 (1) Néant \*

N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE 3 1 1 2 2 0 1 6

N° SIRET 5 1 9 4 5 3 8 0 7 0 0 0 5 8

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE Société EON MOTORS GROUP

ADRESSE (voie) Ecoparc Bat N°1 Parc d'activité Le Prieure

CODE POSTAL 04350 VILLE MALIJAI

Table with 5 columns: Category, Code, Value, Code, Value. Rows for moral and physical persons.

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique, Dénomination, N° SIREN, % de détention, Nb de parts ou actions, Adresse.

Forme juridique, Dénomination, N° SIREN, % de détention, Nb de parts ou actions, Adresse.

Forme juridique, Dénomination, N° SIREN, % de détention, Nb de parts ou actions, Adresse.

Forme juridique, Dénomination, N° SIREN, % de détention, Nb de parts ou actions, Adresse.

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2), Nom patronymique, Prénom(s), Nom marital, % de détention, Nb de parts ou actions, Naissance (Date, Département, Commune, Pays), Adresse (N°, Voie, Code postal, Commune, Pays).

Titre (2), Nom patronymique, Prénom(s), Nom marital, % de détention, Nb de parts ou actions, Naissance (Date, Département, Commune, Pays), Adresse (N°, Voie, Code postal, Commune, Pays).

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. (2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame, MLE pour Mademoiselle. \* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

QUADRATUS Informatique

Formulaire obligatoire (art. 38 de l'ann. III au C.G.I.)

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait dont la société détient directement au moins 10 % du capital)



(1)

Néant  \*

N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE 3 1 1 2 2 0 1 6

N° SIRET 5 1 9 4 5 3 8 0 7 0 0 0 5 8

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE Société EON MOTORS GROUP

ADRESSE (voie) Ecoparc Bat N°1 Parc d'activité Le Prieure

CODE POSTAL 04350 VILLE MALIJAI

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE	905	2
--	-----	---

Forme juridique Dénomination EON MOTORS TUNISIA

N° SIREN (si société établie en France) % de détention 100.00

Adresse : N° Voie Code postal Commune Pays

Forme juridique SAS Dénomination EON MOTORS FRANCE SAS

N° SIREN (si société établie en France) 5 1 8 7 5 4 0 5 6 % de détention 100.00

Adresse : N° Voie Ecoparc Bat N°1 Code postal 04350 Commune MALIJAI Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie Code postal Commune Pays

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case. \* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

Société EON MOTORS GROUP

Ecoparc Bat N°1  
Parc d'activité Le Prieure  
04350 MALIJAI

## **DOSSIER DE GESTION**

***IFAC ASSOCIES***

*Avenue Francis Perrin*

*Lotissement Parc Club - bât A*

*13790 ROUSSET*

*04 42 52 93 60*

## SOLDES INTERMEDIAIRES DE GESTION

	Exercice N		% CA	Exercice N-1		% CA	Ecart N / N-1	
	31/12/2016	12		31/12/2015	12		Euros	%
<b>Ventes marchandises + Production</b>								
+ Ventes de marchandises								
- Coût d'achat des marchandises vendues								
<b>Marge commerciale</b>								
+ Production vendue								
+ Production stockée ou déstockage								
+ Production immobilisée								
<b>Production de l'exercice</b>								
- Matières premières, approvisionnements consommés								
- Sous traitance directe								
<b>Marge brute de production</b>								
<b>Marge brute globale</b>								
- Autres achats + charges externes	46 252			54 125			7 873	14.55
<b>Valeur ajoutée</b>	46 252			54 125			7 873	14.55
+ Subventions d'exploitation								
- Impôts, taxes et versements assimilés		169			168		1	0.60
- Salaires du personnel								
- Charges sociales du personnel								
<b>Excédent brut d'exploitation</b>	46 421			54 293			7 872	14.50
+ Autres produits de gestion courante								
- Autres charges de gestion courante								
+ Reprises amortissements provisions, transferts de charges								
- Dotations aux amortissements		20 041			22 925		2 884	12.58
- Dotations aux provisions		20 000					20 000	
<b>Résultat d'exploitation</b>	86 462			77 218			9 244	11.97
+ Quotes parts de résultat sur opérations en commun								
+ Produits financiers		33 651			27 956		5 695	20.37
- Charges financières		207 976			8 405		199 572	NS
<b>Résultat courant</b>	260 787			57 667			203 120	352.23
+ Produits exceptionnels		30 000			50 000		20 000	40.00
- Charges exceptionnelles								
<b>Résultat exceptionnel</b>		30 000			50 000		20 000	40.00
- Impôt sur les bénéfices								
- Participation des salariés								
<b>Résultat NET</b>	230 787			7 667			223 120	NS



## DETAIL SOLDES INTERMEDIAIRES DE GESTION

	Exercice N 31/12/2016 12	% CA	Exercice N-1 31/12/2015 12	% CA	Ecart N / N-1	
					Euros	%
<b>VENTES DE MARCHANDISES + PRODUCTION</b>						
AUTRES ACHATS + CHARGES EXTERNES	46 252.11		54 125.19		7 873.08	14.55
60640000 FOURNITURES DE BUREAU			176.92		176.92	100.00
61350000 LOCATIONS			235.04		235.04	100.00
61620000 PRIMES D'ASSURANCE	1 603.70		1 557.82		45.88	2.95
62260000 HONORAIRES EC	2 052.00		1 512.00		540.00	35.71
62261000 HONORAIRES CAC	5 714.10		4 968.26		745.84	15.01
62262000 HONORAIRES AVOCATS	934.92		17 927.90		16 992.98	94.79
62262100 AVOCATS CHINE	12 720.00				12 720.00	
62262200 AVOCATS MOBILEPLUG	4 206.78				4 206.78	
62270000 FRAIS D ACTES	12 479.32		20 517.69		8 038.37	39.18
62370000 RELATIONS PUBLIQUES	4 800.00				4 800.00	
62510000 FRAIS DE DEPLACEMENTS	149.80		5 157.71		5 007.91	97.10
62511000 FRAIS DE RECEPTION	158.90		449.60		290.70	64.66
62610000 TIMBRES FRAIS POSTAUX			102.74		102.74	100.00
62750000 FRAIS BANCAIRES DIVERS	1 432.59		1 519.51		86.92	5.72
<b>VALEUR AJOUTEE</b>	46 252.11		54 125.19		7 873.08	14.55
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES	169.00		168.00		1.00	0.60
63511000 CFE	169.00		168.00		1.00	0.60
<b>EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION</b>	46 421.11		54 293.19		7 872.08	14.50
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS	20 041.00		22 925.00		2 884.00	12.58
68111000 AMORT IMMO INCORPO	19 781.00		22 665.00		2 884.00	12.72
68112000 AMORT IMMO CORPO	260.00		260.00			
DOTATIONS AUX PROVISIONS	20 000.00				20 000.00	
68150000 DOTATIONS AUX PROV PR RISQUES	20 000.00				20 000.00	
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>	86 462.11		77 218.19		9 243.92	11.97
PRODUITS FINANCIERS	33 651.23		27 955.82		5 695.41	20.37
76170000 REVENUS DES CREANCES RATT TP	33 651.23		27 955.82		5 695.41	20.37
CHARGES FINANCIERES	207 976.32		8 404.66		199 571.66	NS
66100000 INTERETS EMPRUNT	933.14		2 487.64		1 554.50	62.49
66150000 INTERETS DES COMPTES COURANTS	6 007.60		5 916.84		90.76	1.53
66800000 ECART DE REGLEMENT			0.18		0.18	100.00
68662000 DAP IMMO FINANCIERES	201 035.58				201 035.58	
<b>RESULTAT COURANT</b>	260 787.20		57 667.03		203 120.17	352.23
PRODUITS EXCEPTIONNELS	30 000.00		50 000.00		20 000.00	40.00
77700000 QP D'INVESTSSEMT VIREE AU RT	30 000.00		50 000.00		20 000.00	40.00
<b>RESULTAT EXCEPTIONNEL</b>	30 000.00		50 000.00		20 000.00	40.00
<b>RESULTAT NET</b>	230 787.20		7 667.03		223 120.17	NS

Société EON MOTORS GROUP

Ecoparc Bat N°1  
Parc d'activité Le Prieure  
04350 MALIJAI

## **AUTRES ETATS**

***IFAC ASSOCIES***

*Avenue Francis Perrin  
Lotissement Parc Club - bât A  
13790 ROUSSET  
04 42 52 93 60*

## ETAT DES IMMOBILISATIONS

Compte : 20130000 FRAIS DE RESTRUCTURATION

No Immo	Libellé	Immobilisations			Amortissements			Valeur Résiduelle	Date Cession
		Montant HT	Date	Taux	Antérieur	Exercice	Total		
00004 000	FRAIS DE RESTRUCTURATION	9 236.81	301112	L 20,00	5 544.00	1 848.00	7 392.00	1 844.81	
Totaux compte : 20130000		9 236.81			5 544.00	1 848.00	7 392.00	1 844.81	

Compte : 20131000 FRAIS INTRODUCTION BOURSE

No Immo	Libellé	Immobilisations			Amortissements			Valeur Résiduelle	Date Cession
		Montant HT	Date	Taux	Antérieur	Exercice	Total		
00009 000	THANNBERGER LOUIS	11 960.00	160713	L 20,00	5 892.00	2 392.00	8 284.00	3 676.00	
00010 000	OCTO FINANCES	17 940.00	190913	L 20,00	8 199.00	3 588.00	11 787.00	6 153.00	
00011 000	OCTO FINANCES	29 900.00	131113	L 20,00	12 763.00	5 980.00	18 743.00	11 157.00	
00013 000	EURONEXT	8 130.65	181113	L 20,00	3 451.00	1 627.00	5 078.00	3 052.65	
00014 000	CACEIS	2 392.00	251113	L 20,00	1 007.00	479.00	1 486.00	906.00	
00017 000	F13291 VAUGHAN AVOCATS	2 238.91	151013	L 20,00	992.00	448.00	1 440.00	798.91	
00018 000	F20130003345 VAUGHAN AVOCATS	1 243.84	271113	L 20,00	522.00	249.00	771.00	472.84	
00019 000	THANNBERGER F2013/04/05	11 960.00	050413	L 20,00	6 560.00	2 392.00	8 952.00	3 008.00	
Totaux compte : 20131000		85 765.40			39 386.00	17 155.00	56 541.00	29 224.40	

Compte : 20500000 SITE INTERNET

No Immo	Libellé	Immobilisations			Amortissements			Valeur Résiduelle	Date Cession
		Montant HT	Date	Taux	Antérieur	Exercice	Total		
00023 000	Réalisation site internet EMG 08000029 ECB COMMUNICATION FINANCIERE Date de mise en service : 06/03/2015	4 440.00	210115	L 100,00	3 662.00	778.00	4 440.00		
Totaux compte : 20500000		4 440.00			3 662.00	778.00	4 440.00		

Compte : 21830000 MATERIELS INFORMATIQUES

No Immo	Libellé	Immobilisations			Amortissements			Valeur Résiduelle	Date Cession
		Montant HT	Date	Taux	Antérieur	Exercice	Total		
00020 000	IPAD WIFI CELL 32GB	778.00	030714	L 33,33	390.00	260.00	650.00	128.00	
Totaux compte : 21830000		778.00			390.00	260.00	650.00	128.00	

Compte : 26110000 T. PARTICIPATIONS EON MOT FR

No Immo	Libellé	Immobilisations			Amortissements			Valeur Résiduelle	Date Cession
		Montant HT	Date	Taux	Antérieur	Exercice	Total		
00001 000	AUG K 31/12/2009	150 000.00	011209	N 0,00				150 000.00	
00002 000	AUG K 10/11/2010	50 000.00	101110	N 0,00				50 000.00	

## ETAT DES IMMOBILISATIONS

Compte : 26110000 T. PARTICIPATIONS EON MOT FR

No Immo	Libellé	Immobilisations			Amortissements			Valeur Résiduelle	Date Cession
		Montant HT	Date	Taux	Antérieur	Exercice	Total		
00003 000	AUG K 22/05/2011	150 000.00	220511	N 0,00				150 000.00	
00006 000	TITRES PARTICIPATIONS EON MOTORS FR	1479280.00	010612	N 0,00				1479280.00	
00024 000	AUG K 26/08/2015	1224700.00	260815	N 0,00				1224700.00	
Totaux compte : 26110000		3053980.00						3053980.00	

Compte : 26111000 T. PARTICIPATIONS EON MOT TU

No Immo	Libellé	Immobilisations			Amortissements			Valeur Résiduelle	Date Cession
		Montant HT	Date	Taux	Antérieur	Exercice	Total		
00005 000	TITRES PARTICIPTIONS EON MOTORS TU	5 450.00	280312	N 0,00				5 450.00	
Totaux compte : 26111000		5 450.00						5 450.00	

Compte : 26711000 CREANCES RAT. EON MOTORS FR

No Immo	Libellé	Immobilisations			Amortissements			Valeur Résiduelle	Date Cession
		Montant HT	Date	Taux	Antérieur	Exercice	Total		
00007 000	CREANCES RATTACHEES EON MOTORS FR SAS	329 544.00	311212	N 0,00				329 544.00	
00015 000	CREANCES RATTACHEES EON MOTORS FR SAS	293 576.02	311213	N 0,00				293 576.02	
00021 000	CREANCES RAT. EON MOT FR 2014	730 774.99	311214	N 0,00				730 774.99	
00025 000	CREANCES RAT. EMF 2015	821 189.14	311215	N 0,00				821 189.14	
00026 000	AUG K 26/08/2015	1224700.00-	260815	N 0,00				1224700.00-	
00028 000	CREANCES RAT EMF 2016	1101254.59	311216	N 0,00				1101254.59	
Totaux compte : 26711000		2051638.74						2051638.74	

Compte : 26711100 CREANCES RAT. EON MOTORS TU

No Immo	Libellé	Immobilisations			Amortissements			Valeur Résiduelle	Date Cession
		Montant HT	Date	Taux	Antérieur	Exercice	Total		
00008 000	CREANCES RATTACHEES EON TUNISIE	113 000.17	311212	N 0,00				113 000.17	
00016 000	CREANCES RATTACHEES EON MOTORS TU	69 565.85	311213	N 0,00				69 565.85	
00022 000	CREANCES RAT. EON MOTORS TU	5 093.59	311214	N 0,00				5 093.59	
00027 000	CREANCES RAT. EON MOTORS TU	4 034.68	311215	N 0,00				4 034.68	
00029 000	CREANCES RAT EON MOTORS TU 2016	3 891.39	311216	N 0,00				3 891.39	

## ETAT DES IMMOBILISATIONS

Compte : 26711100 CREANCES RAT. EON MOTORS TU

No Immo	Libellé	Immobilisations			Amortissements			Valeur	Date
		Montant HT	Date	Taux	Antérieur	Exercice	Total	Résiduelle	Cession
Totaux compte : 26711100		195 585.68						195 585.68	

Récapitulatif général

Valeur brute Immobilisation début exercice	Augmentations				Diminutions			Valeur brute Immo. fin exercice
	Réévaluation	Acquisition	Poste/Poste	Total	Cession	Poste/Poste	Total	
4 301 728.65		1 105 145.98		1 105 145.98				5 406 874.63

Montants des Amortissements début exercice	Augmentations : dotations de l'exercice				Diminutions Amort. sortis de l'actif	Montant Amortissements fin exercice	Amortissements dérogatoires	
	Linéaires	Dégressif	Exceptionnels	Total			Dotations	Reprises
48 982.00	20 041.00			20 041.00		69 023.00		

\* en fin de ligne : Amortissement supérieur au montant H.T. d'acquisition de l'immobilisation.

## ETAT DES EMPRUNTS

Date octroi	Organisme prêteur	Durée (m/t/a)	Montant de l'annuité	MONTANT DU CAPITAL						AR NE NS UT IA TN ET SE S	INTERETS ET ASSURANCE DES EMPRUNTS					
				Initial	Amortissement au début de l'exercice	Amortissement dans l'exercice	RESTANT AU BILAN				Payés dans l'exercice	EN CHARGES A PAYER OU CHARGES PAYEES D'AVANCE		En charge pour l'exercice 3+4+5	Restant à acquitter après la fin de l'exercice jusqu'au terme de l'emprunt (Engag hors bilan)	
							- 1 an	+ 1 an	+ 5 ans			TOTAL (4 - 5 - 6)	Début exercice			Fin exercice
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10=7+8+9		3	4	5	6		
191212	CAISSE D E	48 M	22 008.95	75 000.00	53 490.65	21 509.35						499.60	10.28	1.50-	508.38	
141212	BANQUE POP	48 M	20 321.15	75 000.00	55 112.38	19 887.62						433.53	35.35-		398.18	
010913		28 M	19 500.00	150 000.00	36 000.00	19 500.00	22 500.00	72 000.00		94 500.00	4					
	TOT. Interêts		61 830.10	300 000.00	144 603.03	60 896.97	22 500.00	72 000.00		94 500.00		933.13	25.07-	1.50-	906.56	
	TOT. Assurances															

Souscrits dans l'exercice

96 187.79

..... Rappel Comptabilité .....

I

A

Emprunts à 1 an maximum :

Emprunts à plus de 1 an :

22 500.00 72 000.00

94 500.00

(\* ) I = Interêts des emprunts, A = Assurance des emprunts



AUDIT  
CONSULTING  
GROUP

**Commissariat aux comptes**

## **EON MOTORS GROUP**

S.A. au capital de 3.165.838 €

Siège social :

Bât 1 – Ecoparc - Parc d'activités du Prieuré

04350 MALIJAI

RCS MANOSQUE N°519 453 807

### **RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS**

**Exercice clos le 31 décembre 2016**

**EON MOTORS GROUP**

SA au capital de 3.165.838 €

Ecoparc Bât. n°1

**04350 MALIJAI**

RCS MANOSQUE 519 453 807

---

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES**

**SUR LES COMPTES ANNUELS**

*Exercice clos au 31/12/2016*

\*\*\*\*\*

Aux Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31/12/2016 sur :

- le contrôle des comptes annuels de votre SA, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations,
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.





## **I. - Opinion sur les comptes annuels**

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de votre SA à la fin de cet exercice.

## **II. – Justification des appréciations**

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de Commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

- les appréciations auxquelles nous avons procédé pour émettre l'opinion ci-dessus, portant notamment sur les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes de votre SA, ainsi que leur présentation d'ensemble, n'appellent pas de justification particulière.

Nous avons plus particulièrement analysé :

- la valeur d'inscription à l'actif des titres de participation,
- le mode de comptabilisation des subventions d'investissement.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.



### **III. - Vérifications et informations spécifiques**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion établi par le Conseil d'Administration et dans les documents adressés aux Actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

Fait à TOULOUSE  
Le 24/03/2017



AUDIT CONSULTING GROUP  
**Jean Chênebeau**  
Commissaire aux Comptes

## BILAN ACTIF

ACTIF	Exercice N 31/12/2016 12			Exercice N-1 31/12/2015 12	Ecart N / N-1	
	Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
<b>Capital souscrit non appelé (I)</b>						
<b>Immobilisations incorporelles</b>						
Frais d'établissement	95 002	63 933	31 069	50 072	19 003	37.95
Frais de développement						
Concessions, brevets et droits similaires	4 440	4 440		778	778	100.00
Fonds commercial (1)						
Autres immobilisations incorporelles						
Avances et acomptes						
<b>Immobilisations corporelles</b>						
Terrains						
Constructions						
Installations techniques, matériel et outillage						
Autres immobilisations corporelles	778	650	128	388	260	67.01
Immobilisations en cours						
Avances et acomptes						
<b>Immobilisations financières (2)</b>						
Participations mises en équivalence						
Autres participations	3 059 430	5 450	3 053 980	3 059 430	5 450	0.18
Créances rattachées à des participations	2 247 224	195 586	2 051 639	1 142 078	909 560	79.64
Autres titres immobilisés						
Prêts						
Autres immobilisations financières						
<b>Total II</b>	<b>4 406 871</b>	<b>(270 059)</b>	<b>4 136 812</b>	<b>4 252 747</b>	<b>116 935</b>	<b>2.83</b>
<b>Stocks et en cours</b>						
Matières premières, approvisionnements						
En-cours de production de biens						
En-cours de production de services						
Produits intermédiaires et finis						
Marchandises						
Avances et acomptes versés sur commandes						
<b>Créances (3)</b>						
Clients et comptes rattachés						
Autres créances	200 000		200 000	200 000		
Capital souscrit - appelé, non versé						
Valeurs mobilières de placement						
Disponibilités	21 913		21 913	356 770	334 856	93.86
Charges constatées d'avance (3)	1 635		1 635	3 689	2 053	55.67
<b>Total III</b>	<b>223 548</b>		<b>223 548</b>	<b>560 458</b>	<b>336 910</b>	<b>60.11</b>
<b>Comptes de Régularisation</b>						
Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
Primes de remboursement des obligations (V)						
Ecarts de conversion actif (VI)						
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)</b>	<b>4 630 419</b>	<b>(270 059)</b>	<b>4 360 360</b>	<b>4 813 205</b>	<b>452 845</b>	<b>10.39</b>

(1) Dont droit au bail  
(2) Dont à moins d'un an  
(3) Dont à plus d'un an

## BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N		Exercice N-1		Ecart N/N-1	
		31/12/2016	12	31/12/2015	12	Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 3 165 838)	3 165 838		3 165 838			
	Primes d'émission, de fusion, d'apport	1 075 720		1 075 720			
	Ecarts de réévaluation						
	<b>Réserves</b>						
	Réserve légale						
	Réserves statutaires ou contractuelles						
	Réserves réglementées						
	Autres réserves						
	Report à nouveau	65 442		57 775		7 667	13,27
	<b>Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)</b>	230 787		7 667		223 120	35
Subventions d'investissement	180 000		210 000		30 000	14,29	
Provisions réglementées							
<b>Total I</b>	4 125 329		4 386 116		260 787	5,95	
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs						
	Avances conditionnées						
<b>Total II</b>							
PROVISIONS	Provisions pour risques	20 000				20 000	
	Provisions pour charges						
	<b>Total III</b>	20 000				20 000	
DETTES (I)	<b>Dettes financières</b>						
	Emprunts obligataires convertibles						
	Autres emprunts obligataires						
	Emprunts auprès d'établissements de crédit	96 188		155 397		59 209	38,10
	Concours bancaires courants						
	Emprunts et dettes financières diverses	1 117 213		268 926		848 287	315,44
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours						
	<b>Dettes d'exploitation</b>						
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 635		2 766		1 131	40,89
	Dettes fiscales et sociales						
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés							
Autres dettes							
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (1)						
	<b>Total IV</b>	1 215 036		427 089		787 947	184,49
	Ecarts de conversion passif (V)						
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)</b>	5 360 365		4 813 205		547 160	11,37	

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

1 215 036

427 089

## COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12 2016 12			Exercice N-1 31/12 2015 12		Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total			Euros	%
<b>Produits d'exploitation (1)</b>							
Ventes de marchandises							
Production vendue de biens							
Production vendue de services							
<b>Chiffre d'affaires NET</b>							
Production stockée							
Production immobilisée							
Subventions d'exploitation							
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges							
Autres produits							
<b>Total des Produits d'exploitation (I)</b>							
<b>Charges d'exploitation (2)</b>							
Achats de marchandises							
Variation de stock (marchandises)							
Achats de matières premières et autres approvisionnements							
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)							
Autres achats et charges externes *			46 252	54 125	7 873	14.55	
Impôts, taxes et versements assimilés			169	168	1	0.60	
Salaires et traitements							
Charges sociales							
Dotations aux amortissements et dépréciations							
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			20 041	22 925	2 884	12.58	
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations							
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations							
Dotations aux provisions			20 000		20 000		
Autres charges							
<b>Total des Charges d'exploitation (II)</b>			86 462	77 218	9 244	11.97	
<b>I - Résultat d'exploitation (I-II)</b>			86 462	77 218	9 244	11.97	
<b>Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun</b>							
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)							
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)							

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs



## COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1	
	31/12/2016	12	31/12/2015	12
			Ecart N / N-1	
			Euros	%
<b>Produits financiers</b>				
Produits financiers de participations (3)	33 651		27 956	5 695 20.37
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)				
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
<b>Total V</b>	<b>33 651</b>		<b>27 956</b>	<b>5 695 20.37</b>
<b>Charges financières</b>				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	201 036			201 036
Intérêts et charges assimilées (4)	6 941		8 405	1 464 17.42
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
<b>Total VI</b>	<b>207 976</b>		<b>8 405</b>	<b>199 572 NE</b>
<b>2. Résultat financier (V-VI)</b>	<b>128 675</b>		<b>19 551</b>	<b>109 124 85.64</b>
<b>3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)</b>	<b>260 787</b>		<b>57 887</b>	<b>202 900 352.23</b>
<b>Produits exceptionnels</b>				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion				
Produits exceptionnels sur opérations en capital	30 000		50 000	20 000 40.00
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
<b>Total VII</b>	<b>30 000</b>		<b>50 000</b>	<b>20 000 40.00</b>
<b>Charges exceptionnelles</b>				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion				
Charges exceptionnelles sur opérations en capital				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
<b>Total VIII</b>				
<b>4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)</b>	<b>30 000</b>		<b>50 000</b>	<b>20 000 40.00</b>
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)				
<b>Total des produits (I+III+V+VII)</b>	<b>63 651</b>		<b>77 956</b>	<b>14 305 18.35</b>
<b>Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)</b>	<b>294 438</b>		<b>85 623</b>	<b>208 816 243.88</b>
<b>5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)</b>	<b>230 787</b>		<b>7 667</b>	<b>223 120 NE</b>

\* V compris : Redevance de crédit bail mobilier  
: Redevance de crédit bail immobilier

(3) Dont: produits concernant les entreprises liées

(4) Dont: intérêts concernant les entreprises liées

33 651

27 956

**ANNEXE DU 01/01/2016 AU 31/12/2016**

***IFAC 83***  
*Résidence les Vignes Bât 4*

*13790 ROUSSET*  
*04 42 52 93 60*

## ANNEXE

Exercice du 01/01/2016 au 31/12/2016

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 5 360 365 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 0Euros et dégageant un déficit de 230.787 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2016 au 31/12/2016 .

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

### FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

#### **- REGLES ET METHODES COMPTABLES -**

(PCG Art. 831-1/1)

#### **Principes et conventions générales**

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général 2016.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2016-07 relatif à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

#### **Permanence des méthodes**

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

#### **- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -**



## ANNEXE

Exercice du 01/01/2016 au 31/12/2016

### Etat des immobilisations

		Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
			Réévaluations	Acquisitions
Frais d'établissements et de développement	TOTAL	95 002		
Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL	4 440		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier		778		
	TOTAL	778		
Autres participations		4 201 508		1 105 146
	TOTAL	4 201 508		1 105 146
	TOTAL GENERAL	4 301 729		1 105 146

		Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
		Poste à Poste	Cessions		
Frais établissement et de développement	TOTAL			95 002	95 002
Autres immobilisations incorporelles	TOTAL			4 440	4 440
Matériel de bureau et informatique, Mobilier				778	778
	TOTAL			778	778
Autres participations				5 306 654	5 306 654
	TOTAL			5 306 654	5 306 654
	TOTAL GENERAL			5 406 875	5 406 875

"Pour rappel, en application de l'avis du Comité d'Urgence du Conseil National de la Comptabilité du 21 décembre 2000, les frais d'intégration boursière sur le marché libre ont été portés à l'actif en frais d'établissement pour un montant de 85 765.00 Euros en 2013.

Ces frais seront amortis sur 5 années."

### Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice		Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Frais établissement recherche développement	TOTAL	44 930	19 003		63 933
Autres immobilisations incorporelles	TOTAL	3 662	778		4 440
Matériel de bureau et informatique, Mobilier		390	260		650
	TOTAL	390	260		650
	TOTAL GENERAL	48 982	20 041		69 023

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Frais étab.rech.développ. TOTAL	19 003				
Autres immob.incorporelles TOTAL	778				
Matériel de bureau informatique mobilier	260				
	TOTAL	260			
	TOTAL GENERAL	20 041			

## ANNEXE

Exercice du 01/01/2016 au 31/12/2016

### Etat des provisions

Provisions pour risques et charges	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Autres provisions pour risques et charges		20 000			20 000
<b>TOTAL</b>		<b>20 000</b>			<b>20 000</b>

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur titres de participation		5 450			5 450
Sur autres immobilisations financières		195 586			195 586
<b>TOTAL</b>		<b>201 036</b>			<b>201 036</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>221 036</b>			<b>221 036</b>

Dont dotations et reprises	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
d'exploitation		20 000			
financières		201 036			

Une provision pour risque et charge a été constatée pour un montant de 20 000 Euros correspondant à la différence entre le montant versé de la subvention Moyenne Durance de 100 000 Euros et la quote part versée au CdR de 120 000 Euros.

### Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Créances rattachées à des participations	2 247 224	2 247 224	
Divers état et autres collectivités publiques	200 000	200 000	
Charges constatées d'avance	1 635	1 635	
<b>TOTAL</b>	<b>2 448 860</b>	<b>2 448 860</b>	

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	1 688	1 688		
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	94 500	94 500		
Fournisseurs et comptes rattachés	1 635	1 635		
Groupe et associés	1 117 213	1 117 213		
<b>TOTAL</b>	<b>1 215 036</b>	<b>1 215 036</b>		

Emprunts remboursés en cours d'exercice	59 209
---	--------

### Titres immobilisés

(PCG Art. 831-2/20 et 832-7)

Les autres participations se décomposent ainsi :

Titres de participation dans EON MOTORS FRANCE pour 3 053 980,00 Euros

Créances rattachées aux titres de participation d'EMF pour 2 051 638,74 Euros

Titres de participation dans EON MOTORS TUNISIE pour 5 450 Euros

Créances rattachées aux titres de participation d'EMT pour 195 585,68 Euros

Soit un total de 5 306 654,42 Euros

Test de dépréciation :

Conformément à la réglementation en vigueur, un test de dépréciation (impairment test) est réalisé afin d'évaluer la valeur actuelle des titres de participation. Une dépréciation est constatée pour ramener les immobilisations non redevables à leur valeur actuelle, si la valeur actuelle est notablement inférieure à la valeur nette comptable. Au 31/12/2016, ces tests conduisent à constater une dépréciation totale des titres de participation d'EON MOTOR TUNISIE et des créances rattachées à ces titres.

## ANNEXE

Exercice du 01/01/2016 au 31/12/2016

### Subventions d'équipement

Cf. Tableau joint

### Variation des capitaux propres

Capitaux propres à la clôture de l'exercice N-1 avant affectations	4 386 116
Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice N	4 386 116
<b>Apports recus avec effets rétroactif à l'ouverture de l'exercice N</b>	
Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice après apports rétroactifs	4 386 116
<b>Variation en cours d'exercice</b>	
Variation des primes, reserves, report a nouveau	7 667-
Variations des provisions réglementées et subventions d'équipement	30 000-
Autres variations	203 120-
Capitaux propres au bilan de clôture de l'exercice N avant AGO	4 145 329
<b>VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES AU COURS DE L'EXERCICE</b>	240 787-
dont variation dues à des modifications de structure au cours de l'exercice	0
<b>VARIATION DES CAPITAUX PROPRES AU COURS DE L'EXERCICE HORS OPERATIONS DE STRUCTURE</b>	240 787-

**ANNEXE**

Exercice du 01/01/2016 au 31/12/2016

**- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -**

**Charges et produits financiers concernant les entreprises liées**

(PCG Art. 831-2 et Art. 832-13)

	Charges financières	Produits financiers
Total		33 651
Dont entreprises liées		33 651

**- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -**

**Liste des filiales et participations**

(Code du Commerce Art. L 233-15; PCG Art. 831-3 et 832-13)

Filiales et participations	Capitaux propres	Quote part du capital détenue en pourcentage	Résultat du dernier exercice clos
A. Renseignements détaillés sur les filiales et participations			
- Filiales (+50% du capital détenu)			
- EON MOTORS FRANCE	517 871	100.00	886 642
- EON MOTORS TUNISIA	189 650	100.00	5 070
B. Renseignements globaux sur les autres filiales et participations			

Taux de conversion 1€ = 2.4256 TND

SUBVENTIONS 2016 EON MOTORS GROUP												
Dénomination	Montant total	Montant versé	Date du versement	Subvention à recevoir Compte 4417	Date de signature	Date d'attribution	Conditions suspensives	Conditions résolutives		Subvention inscrite au bilan début de période compte 139	QP VERSEE AU CDR	Subvention inscrite au bilan fin de période compte 139
								Emplois	Investissements			
Fonds Moyenne Durée	300 000,00 €	100 000,00 €	21/01/2014	200 000,00 €	26/06/2012	20/06/2012	Obtention d'un prêt de 500 k€ dont 300 k€ de PRCE		NEANT	90 000,00 €	30 000,00 €	120 000,00 €
TOTAL	300 000,00 €	100 000,00 €		200 000,00 €						90 000,00 €	30 000,00 €	120 000,00 €



AUDIT  
CONSULTING  
GROUP

Commissariat aux comptes

## **EON MOTORS GROUP**

SA au capital de 3.165.838 €  
**Siège social : Ecoparc Bât. n°1  
04350 MALIJAI**

RCS MANOSQUE 519 453 807

### **RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS ET ENGAGEMENTS REGLEMENTES**

**ASSEMBLEE GENERALE D'APPROBATION DES COMPTES DE L'EXERCICE CLOS LE  
31/12/2016**

Aux Actionnaires,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions et engagements réglementés.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions et engagements dont nous avons été avisés ou que nous aurions découverts à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions et engagements. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 225-31 du code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attache à la conclusion de ces conventions et engagements en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

## **CONVENTIONS ET ENGAGEMENTS SOUMIS A L'APPROBATION DE L'ASSEMBLEE GENERALE**

---

### **Conventions et engagements autorisés au cours de l'exercice écoulé**

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention ni d'aucun engagement autorisés au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'assemblée générale en application des dispositions de l'article L. 225-38 du code de commerce.

## **CONVENTIONS ET ENGAGEMENTS DEJA APPROUVES PAR L'ASSEMBLEE GENERALE**

---

### **Conventions et engagements approuvés au cours d'exercices antérieurs dont l'exécution s'est poursuivie au cours de l'exercice écoulé**

En application de l'article R. 225-30 du code de commerce, nous avons été informé que l'exécution des conventions et engagements suivants, déjà approuvés par l'assemblée générale au cours d'exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours de l'exercice écoulé.

#### Créances sur participations :

#### **Avec M. Denis Mergin, Président Directeur Général de la SA EON MOTORS GROUP**

Créance sur participation détenue sur la SAS EON MOTORS FRANCE, filiale du groupe, dont M. Denis Mergin est le Président.

Au 31/12/2016, la holding détient une créance de 2.051.639 €, rémunérée au taux de 2,03 % soit 29.760 €.

#### **Avec M. Denis Mergin, Président Directeur Général de la SA EON MOTORS GROUP**

Créance sur participation détenue sur la SARL EON MOTORS TUNISIA, filiale du groupe, dont M. Denis Mergin est le Gérant.

Au 31/12/2016, la holding détient une créance de 195.586 €, rémunérée au taux de 2,03 % soit 3.891 €.

4

Comptes courants d'actionnaires rémunérés :

**Avec M. Édouard Deguemp, actionnaire à plus de 10% et administrateur de la SA EON MOTORS GROUP**

Compte courant créditeur rémunéré au taux de 2,985 % dans les comptes de la SA EON MOTORS GROUP au 31/12/2016 s'élevant à 205.937 € (Intérêts de la période 6.008 €).

Comptes courants d'actionnaires non rémunérés :

**Avec M. Denis Mergin, Président Directeur Général de la SA EON MOTORS GROUP**

Compte courant créditeur non rémunéré dans les comptes de la SA EON MOTORS GROUP au 31/12/2016 s'élevant à 16.276 €.

**Avec Mme Muriel Duchemin, actionnaire à plus de 10% de la SA EON MOTORS GROUP**

Compte courant créditeur non rémunéré dans les comptes de la SA EON MOTORS GROUP au 31/12/2016 s'élevant à 515.000 €.

**Avec M. Yves Deguemp, actionnaire à plus de 10% de la SA EON MOTORS GROUP**

Compte courant créditeur non rémunéré dans les comptes de la SA EON MOTORS GROUP au 31/12/2016 s'élevant à 30.000 €.

Fait à TOULOUSE, le 24/03/2017

**AUDIT CONSULTING GROUP**  
Jean Chênebeau  
Commissaire aux Comptes





**EON MOTORS GROUP**

Société anonyme à conseil d'administration  
Au capital de 3.165.837,50 euros  
Siège social : Bâtiment 1 - Eco parc  
Parc d'Activités du Prieuré  
04350 MALIJAI  
RCS MANOSQUE 519.453.807

**ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 24 MAI 2017**

**RAPPORT DE GESTION SUR LES OPERATIONS  
DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2016**

Mesdames, Messieurs, Chers Actionnaires,

Nous vous avons réunis en Assemblée Générale Ordinaire conformément aux prescriptions légales, réglementaires et statutaires à l'effet de délibérer sur les points suivants inscrits à l'ordre du jour :

- Rapport de gestion établi par le Conseil d'administration ;
- Rapport général du Commissaire aux comptes sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2016 ;
- Rapport spécial du Commissaire aux comptes sur les conventions visées à l'article L. 225-38 et suivants du Code de commerce ; approbation de ces conventions ;
- Approbation des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2016 ;
- Quitus aux administrateurs ;
- Affectation du résultat de l'exercice ;
- Questions diverses ;
- Pouvoir en vue d'accomplir les formalités.

Nous vous rappelons que les convocations à la présente assemblée vous ont été régulièrement adressées et que tous les documents prévus par la réglementation en vigueur ont été tenus à votre disposition dans les délais impartis.

Lors de l'Assemblée, vous entendrez également la lecture des rapports du Commissaire aux Comptes, établis conformément aux dispositions légales et réglementaires applicables.

Les rapports du Commissaire aux Comptes, le rapport de gestion, ainsi que les comptes sociaux annuels et autres documents s'y rapportant ont été mis à votre disposition au siège social dans les conditions et délais prévus par la Loi et sur le site internet marchelibre.com afin que vous puissiez en prendre connaissance.

## **1. SITUATION ET ACTIVITE DE LA SOCIETE AU COURS DE L'EXERCICE ECOULE**

Durant l'exercice clos le 31 décembre 2016, la Société a continué son activité de société holding. Ainsi, et comme pour l'exercice précédent, aucun chiffre d'affaires n'a été constaté au cours de l'exercice 2016.

Notre Société, toujours en recherche de nouveaux fonds propres pour assurer son développement et celui de ses filiales, a poursuivi sa recherche d'investisseurs potentiels.

C'est dans ce cadre que le Conseil d'Administration s'est rendu en Chine en deux occasions, en avril et septembre, pour y rencontrer des investisseurs potentiels ou des industriels désireux d'acquérir une licence pour l'industrialisation et la commercialisation de Weez. Une délégation chinoise a été également reçue à Malijai en juillet 2016.

A l'occasion de ces voyages, le Conseil d'administration a noué de sérieuses relations avec un groupe industriel équipementier automobile de premier rang en Chine, Europe et Amérique du Nord pour de grands constructeurs.

Séduit par les technologies mises en œuvre par notre filiale Eon Motors France, ce groupe industriel s'est déclaré intéressé par un investissement significatif dans notre groupe. Les négociations qui se sont déroulées à Shanghai en septembre 2016 ont permis de déboucher sur la signature d'une LOI (Letter of Intention) en octobre 2016. Cette LOI prévoit un investissement de 5 millions d'euros en échange d'une prise de participation à hauteur de 40%.

Des Dues Diligences ont été menées par les conseils mandatés par l'investisseur, initialement prévues jusqu'au 30 novembre, elles ont pris un mois de retard pour se terminer fin 2016.

Nous avons mandaté le cabinet Vaughan Avocats pour nous accompagner tout au long de ses négociations.

A la fin de l'exercice 2016, nous n'avons pas encore reçu le GO ou NO GO de l'investisseur pour l'investissement projeté.

Notre Société est également rentrée en contact en 2016 avec la société Mobileplug dont les activités de gestion et de maintenance de parc de vélos à assistance électrique présentent des complémentarités électroniques évidentes avec celles du département électronique d'Eon Motors France que nous envisageons à terme de filialiser.

Présenté comme une opportunité à saisir à l'investisseur lors de nos discussions, le Conseil d'Administration a mené une négociation avec les dirigeants de la société Mobileplug qui a permis de déboucher sur la signature d'une LOI en novembre 2016 pour un investissement de 600 000 euros en échange de 46% du capital (actions nouvelles et rachats de participations existantes).

Le cabinet Vaughan Avocats a été chargé de mener les dues diligences pour le compte de notre société d'ici à la fin de l'année 2016. L'investissement, prévu début 2017, n'étant toutefois réalisable qu'après réalisation de l'entrée au capital de notre Société d'un nouvel investisseur.

Notre filiale Eon Motors France, qui a pour activité la conception de véhicules électriques, a poursuivi le développement de son tout nouveau véhicule Weez 3 en vue de son industrialisation et de sa commercialisation. Cette dernière a enregistré au cours de l'exercice 2016, une perte d'un montant de 888.642 euros.

Notre filiale Eon Motors Tunisia, qui a pour activité la mise au point des éléments mécaniques et de carrosserie de Weez a enregistré au cours de l'exercice 2016, une perte d'un montant de TND (44212), soit (18.193) €, au cours du 31 décembre 2016. La société a été mise pour le moment en sommeil. La probabilité du remboursement de la créance détenue par notre société auprès d'Eon Motors Tunisia pour 195.586 euros est désormais quasi nulle. Le Conseil d'Administration a donc décidé à l'unanimité de passer en dépréciations au 31 décembre 2016, les titres de participations pour un montant de 5.450 euros et les créances rattachées au titre de participation pour un montant de 195.586 euros. Ces opérations ont été inscrites dans les comptes 2016.

Une dotation aux provisions pour risques de 20.000 €, concernant la subvention Moyenne Durance, a été passée fin 2016 afin de se mettre en conformité avec les pratiques comptables.

Ces décisions accroissent donc les pertes sur l'exercice 2016 qui passent ainsi de (9.752) euros à (230.787) euros et ampute le montant du bilan qui s'établit donc à 5.360.365 euros.

Le cours de bourse s'établissait à 5,70 euros au 31 décembre 2016 (voir historique des cours depuis l'introduction du titre en Annexe 4).

Au 31 décembre 2016, la Société était donc valorisée en bourse à 7.218.109 €.

Le financement de la Société a été assuré en 2016 : par des apports en comptes courants d'associés par les membres du Family Office Deguemp-Duchemin, majoritaire au capital de la Société, et ceci pour un montant total de 850.000 euros.

## **2. EVENEMENTS INTERVENUS DEPUIS LA CLOTURE DE L'EXERCICE**

Le 22 décembre 2016, Mme Isabelle RAYSEGUIER et M. Denis MERGIN, respectivement Directrice Générale et Président de notre filiale Eon Motors France, ont présenté leur démission des mandats sociaux qu'ils détenaient depuis avril 2015 avec effet au 1<sup>er</sup> janvier 2017.

Eon Motors France leur a donné quitus entier et définitif pour leur gestion dans leurs fonctions.

La Société a décidé de procéder à sa propre nomination en qualité de Président de la SA Eon Motors Group pour une durée indéterminée. Le poste de Directeur Général n'a pas été remplacé.

Les discussions avec l'investisseur se sont poursuivies sur le début 2017 et ce malgré le nouvel an chinois qui les a interrompues pendant près de 3 semaines.

Nous sommes toujours en contacts étroits avec l'investisseur, notamment concernant l'évaluation technique de nos produits, sans pour autant avoir pu à ce jour obtenir un GO ou NO GO de façon très claire.

Cette situation nous a d'ailleurs contraints à reporter notre investissement prévu dans la société Mobileplug.

Le business plan et le plan de trésorerie pour le groupe et ses filiales prévoyaient la réalisation de l'investissement avant la fin de l'année 2016. Celui-ci n'étant toujours pas réalisé à date, des difficultés de trésorerie étaient inévitables pour Eon Motors France, malgré les demandes de remboursement diverses faites, pour assurer le financement de sa structure.

Une solution a été trouvée avec le Family Office Deguemp-Duchemin, en échange de nouveaux apports en comptes courants d'associés, pour assurer la pérennité du groupe et le développement de ses projets.

Au cours de l'exercice 2017, le cours de bourse s'est établi au plus haut à 5,670€ le 6 janvier 2017 et au plus bas à 4,140€ le 17 janvier 2017 (voir historique des cours depuis l'introduction du titre en Annexe 4).

En raison de l'actualité Corporate perturbée de la Société et des rumeurs pouvant influencer sensiblement sur le cours du titre, il a été demandé à NYSE Euronext de procéder à la suspension de la cotation du titre qui s'établissait alors à 4,45€, le 24 janvier 2017 à 17h, et ce jusqu'à nouvel ordre. La Société est donc actuellement valorisée sur le marché à 5.635.190€.

Le conseil d'administration s'est réuni à deux reprises depuis le début 2017 :

- le 23 janvier 2017 sur demande du Président pour faire le point sur les négociations entamées avec un investisseur dans le respect de la LOI signée le 26 octobre 2016 et des dues diligences menées par ce dernier et terminées depuis le 23 décembre 2016 ;
- le 14 mars 2017 pour arrêter les comptes 2016 et décider de convoquer la présente assemblée générale.

### **3. PRINCIPAUX RISQUES ET INCERTITUDES**

A date, l'incertitude demeure quant à la volonté de l'investisseur de concrétiser son investissement sous la forme initialement envisagée. Les discussions sont toujours en cours et les ponts et passerelles possibles pour déboucher sur la finalisation d'un accord restent nombreux.

Dans cette attente, le groupe doit toutefois poursuivre la finalisation du projet Weez 3 pour pouvoir présenter un véhicule terminé au plus vite afin de séduire ses premiers clients de lancement mais également de nouveaux investisseurs potentiels en cas de retrait définitif de l'investisseur.

Le Family Office, par son réengagement financier en ce début d'année 2017, souhaite que le groupe poursuive la finalisation de son projet avec cet objectif.

#### **4. ENDETTEMENT DE LA SOCIETE**

L'endettement total de la Société au début de l'exercice était de 155.397 euros.

Aucun emprunt n'a été souscrit au cours de l'exercice 2016.

Le montant annuel des annuités des prêts s'élève à 60.142 euros dont 59.209 euros au titre de l'amortissement et 933 euros au titre des intérêts.

Le total des emprunts restants dus au 31 décembre 2016 s'élève à 96.188 euros.

#### **5. EVOLUTION PREVISIBLE DE LA SOCIETE ET PERSPECTIVES D'AVENIR**

Le Groupe Eon Motors, solidement ancré à Malijai sur le territoire de la communauté de communes de moyenne Durance, souhaite toujours tenir ses engagements en matière de création d'emplois et de valeurs dans le département des Alpes de Haute Provence.

Le projet Weez 3 devrait être présenté à partir de la rentrée 2017 sous un format show-car de présérie. Il est prévu d'homologuer ce véhicule dans les catégories L6e-BP 2 places, L7e CU 2 places et L7e-CP 4 places. Au-delà des seuls véhicules Eon Motors, nous prévoyons de commercialiser notre plateforme roulante dotée de son électronique, ainsi que notre électronique seule. La nouvelle carrosserie, design extérieur et intérieur intégralement repensés, sera prête en septembre.

La mise au point du process d'industrialisation mené de concert avec la conception de ce nouveau modèle permettra la livraison effective des premiers modèles début 2018. Un partenariat, pour la mise en service des véhicules Weez vendus sur notre site internet, devra être signé avec un groupe de services à l'automobile ou une grande enseigne de la distribution disposant de centre autos.

Weez sera assemblée en totalité à Malijai par notre filiale Eon Motors France.

Nous envisageons également la possibilité de filialiser notre activité Electronique courant 2017 afin de pouvoir rentabiliser le fruit de nos activités R&D, en commercialisant nos produits sous forme générique. Cette nouvelle source de revenus potentiels pour le groupe permettant de financer notre activité de constructeur.

#### **6. ACTIVITES EN MATIERE DE RECHERCHE ET DE DEVELOPPEMENT**

Eu égard à l'article L 232-1 du Code de commerce, nous vous informons que la Société n'a effectué aucune activité de recherche et de développement au cours de l'exercice écoulé.

#### **7. FILIALES ET PARTICIPATIONS**

S'agissant des filiales et participations, nous vous avons présenté leur activité lors de notre exposé sur l'activité de la Société.

Les titres de participation totalisent 3.053.980 euros pour l'exercice.

Nous vous rappelons que le tableau des filiales et participations est annexé au bilan.

➤ **PRISES DE CONTROLE**

Au cours de l'exercice écoulé, notre Société n'a fait aucune prise de contrôle.

➤ **CESSION DE PARTICIPATION**

Au cours de l'exercice écoulé, notre Société n'a cédé aucune participation.

➤ **SOCIETES CONTROLEES**

Nous vous rappelons que notre Société contrôle au sens de l'article L 233-3 du Code de commerce les sociétés suivantes :

- La société EON MOTORS FRANCE (RCS MANOSQUE 518.754.056) = 100 %
- La société EON MOTORS TUNISIA SARL (Tunisie) = 100 %

➤ **PARTICIPATIONS**

Nous vous rappelons que notre Société ne détient aucune participation dans des sociétés autres que celles susvisées, qu'elle contrôle.

## **8. EXPOSE SUR LES RESULTATS ECONOMIQUES ET FINANCIERS**

Au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2016 :

Le chiffre d'affaires H.T. s'est élevé à 0 euro contre 0 euro au titre de l'exercice précédent.

Le total des produits d'exploitation s'est élevé à 0 euro contre 0 euro au titre de l'exercice précédent.

Les charges d'exploitation de l'exercice se sont élevées à 86.462 euros contre 77.218 euros au titre de l'exercice précédent. Le montant des impôts et taxes s'est élevé à 169 euros contre 168 euros au titre de l'exercice précédent.

Le montant des dotations aux amortissements s'est élevé à 20.041 euros contre 22.925 euros au titre de l'exercice précédent.

Le résultat d'exploitation ressort à (86.462) euros contre (77.218) euros au titre de l'exercice précédent.

La société n'employait aucun salarié au 31 décembre 2016.

Ainsi, de même qu'au cours de l'exercice précédent, le montant des traitements et salaires s'est élevé à 0 euro, comme le montant des charges sociales.

Le montant des produits financiers de participation s'est élevé à 33.651 euros contre 27.956 euros au titre de l'exercice précédent, conformément aux conventions réglementées conclues en 2014 entre la société et les 2 filiales qu'elle contrôle ;

Le montant des charges financières s'est élevé à 207.976 euros contre 8.405 euros au titre de l'exercice précédent.

Le résultat courant avant impôt est de (260.787) euros contre (57.667) euros lors de l'exercice précédent.

Compte tenu des éléments ci-dessus, du résultat exceptionnel de 30.000 euros contre 50.000 euros au titre de l'exercice précédent), le résultat de l'exercice se solde par une perte de (230.787) euros contre une perte de (7.667) euros au titre de l'exercice précédent ;

Au 31 décembre 2016, le total du bilan de la Société s'élevait à 5.360.365 euros contre 4.813.205 euros pour l'exercice précédent.

Est joint en annexe au présent rapport, le tableau des résultats prévu par l'article R. 225-102 du Code de commerce.

## 9. INFORMATION SUR LES DELAIS DE PAIEMENT

En application des dispositions de l'article L 441-6-1 al.1 du Code de commerce, nous vous indiquons la décomposition, à la clôture des deux derniers exercices, du solde des dettes à l'égard des fournisseurs, par date d'échéance :

Exercice 2016	+ de 122 jrs	de 122 à 92 jrs	de 92 à 61 jrs	de 61 à 31 jrs	de 31 à 0 jrs
TOTAL	-	-	-	-	1.635€
Exercice 2015	+ de 122 jrs	de 122 à 92 jrs	de 92 à 61 jrs	de 61 à 31 jrs	de 31 à 0 jrs
TOTAL	-	-	-	-	2.766€

## 10. PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2016 que nous soumettons à votre approbation ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluations prévues par la réglementation en vigueur.

Les règles de présentation et les méthodes d'évaluation retenues sont identiques à celles de l'exercice précédent.

## **11. AFFECTATION DU RESULTAT**

Nous vous proposons d'affecter la perte de l'exercice s'élevant à (230.787) euros, augmentée du report à nouveau négatif antérieur, de la manière suivante :

➤ **Origine :**

- Report à nouveau antérieur : (65.441,79) euros
- Résultat déficitaire de l'exercice : (230.787) euros
- Prime d'émission : 1.075.720 euros

➤ **Affectation :**

- Apurement des pertes par prélèvement sur le poste « Prime d'Emission », soit (296.228,79) euros

Le solde du report à nouveau s'élève à 0 euro, et celui de la prime d'émission à 779.491,21 euros.

## **12. RAPPEL DES DIVIDENDES DISTRIBUES**

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, nous vous rappelons que depuis la création de la Société, il n'y a jamais eu lieu à distribution de dividendes.

## **13. DEPENSES SOMPTUAIRES ET CHARGES NON DEDUCTIBLES FISCALEMENT**

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du Code général des impôts, nous vous précisons que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non déductibles du résultat fiscal.

## **14. INFORMATIONS CONCERNANT LES MANDATAIRES SOCIAUX**

Conformément aux dispositions de l'article L 225-102-1, al. 3 du Code de commerce, vous trouverez, jointe au présent rapport, la liste de l'ensemble des mandats et fonctions exercés dans toute société par chacun des mandataires sociaux de la Société.

## **15. SITUATION DES MANDATS DES ADMINISTRATEURS**

Le Conseil examine la situation des mandats des administrateurs et constate qu'aucun de leurs mandats n'est parvenu à son terme.

## **16. SITUATION DES MANDATS DES COMMISSAIRES AUX COMPTES**

Le Conseil examine la situation des mandats des Commissaires aux comptes et constate qu'aucun des mandats n'est parvenu à son terme.



## **17. CONTROLE DU COMMISSAIRE AUX COMPTES**

Conformément aux dispositions législatives et réglementaires, nous tenons à votre disposition les rapports de votre Commissaire aux comptes.

## **18. CONVENTIONS VISEES A L'ARTICLE L.225-38 DU CODE DE COMMERCE**

Nous allons maintenant vous donner lecture du rapport spécial de votre Commissaire aux comptes sur les conventions visées aux articles L 225-38 et suivants du Code de commerce.

Nous vous prions de trouver ci-joint les projets de texte de résolutions qui vous seront présentées.

Nous espérons que ces propositions recevront votre agrément et que vous voudrez bien adopter les résolutions correspondantes.

A handwritten signature in blue ink, consisting of a large, stylized 'O' followed by a vertical line and a flourish.

Le Président du Conseil d'Administration

**ANNEXE 1 :**  
**TABLEAU DES RESULTATS DE LA SOCIETE AU COURS DES SIX DERNIERS EXERCICES**

	31/12/2011	31/12/2012	31/12/2013	31/12/2014	31/12/2015	31/12/2016
<b>CAPITAL EN FIN D'EXERCICE</b>						
- Capital social	350.000	1.578.000	1.578.000	2.104.000	3.165.838	3.165.838
- Nbre des actions ordinaires existantes	3.500	15.780	631.200	841.600	1.266.335	1.266.335
- Nbre des actions à dividendes prioritaires existantes						
- Nbre maximal d'actions futures à créer						
- Par conversion d'obligations						
- Par exercice de droit de souscription						
<b>OPERATIONS ET RESULTATS</b>						
- Chiffre d'affaires hors taxe						
- Résultat avant impôts, participation de salariés et dotation aux amortissements et provisions	4.153	(11.854)	(18.931)	(1.667)	15.090	(185.128)
- Impôts sur les bénéfices	130				168	169
- Participation des salariés au titre de l'exercice						
- Résultats après impôts, participation des salariés et dotation aux amortissements et provisions	4.023	(11.854)	(25.855)	(20.800)	(7.667)	(205.338)
- Résultat distribué						
<b>RESULTAT PAR ACTION</b>						
- Résultat après impôts, participation des salariés mais avant dotations aux amortissements et provisions	1.15	(0.75)	(0.03)	0	0.012	(14.63)
- Résultats après impôts, participation des salariés et dotation aux amortissements et provisions	1.15	(0,75)	(0,04)	(0,03)	(0,006)	(16,21)
- Dividende distribué à chaque action						
<b>PERSONNEL</b>						
Effectif moyen des salariés employés pendant l'exercice						
Montant de la masse salariale de l'exercice						
Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux de l'exercice.						

**ANNEXE 2 :**  
**TABLEAU DES DELEGATIONS AU CONSEIL D'ADMINISTRATION**  
**EN MATIERE D'AUGMENTATION DE CAPITAL**

Conformément à l'ordonnance du 24 juin 2004, le tableau ci-dessus récapitule les délégations en cours de validité accordées par l'Assemblée Générale des actionnaires de la Société au Conseil d'Administration dans les domaines des augmentations de capital :

<b>AGE ayant donné délégation au Conseil d'administration</b>	<b>Description de la délégation donnée</b>	<b>Utilisation faite au cours de l'exercice</b>
NEANT	NEANT	NEANT

**ANNEXE 3 :  
LISTE DES MANDATS DES MANDATAIRES SOCIAUX**

Denis MERGIN

Eon Motors Group SA : Administrateur nommé le 21 juin 2013  
Président du Conseil d'Administration et Directeur Général  
Bâtiment 1 –Ecoparc – Parc d'Activités du Prieuré – 04350 MALIJAI

Autres mandats :

Eon Motors Tunisia SARL: Gérant nommé le 27 avril 2015  
022, S1 ALI BELHOUENE – 7000 BIZERTE - TUNISIE

Edouard DEGUEMP

Eon Motors Group SA : Administrateur nommé le 21 juin 2013  
Bâtiment 1 –Ecoparc – Parc d'Activités du Prieuré – 04350 MALIJAI

Autres mandats :

SCI EDCA : Co Gérant  
18 Rue Charles Pontnau - 81370 SAINT SULPICE

Isabelle RAYSSEGUIER

Eon Motors Group SA : Administratrice nommée le 19 mai 2015  
Bâtiment 1 –Ecoparc – Parc d'Activités du Prieuré – 04350 MALIJAI

ANNEXE 4 :  
COURS DE L'ACTION EON MOTORS GROUP SA

11/01/2016 - 02/01/2017



**EON MOTORS GROUP**

Société anonyme à conseil d'administration  
Au capital de 3.165.837,50 euros  
Siège social : Bâtiment 1 - Ecoparc  
Parc d'Activités du Prieuré  
04350 MALIJAI  
RCS MANOSQUE 519.453.807

**TEXTE DES RESOLUTIONS PROPOSEES  
A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE  
DU 24 MAI 2017**

**PREMIERE RESOLUTION** - L'assemblée des actionnaires, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion du Conseil d'administration et du rapport général du Commissaire aux comptes relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2016, approuve les comptes annuels de cet exercice, tels qu'ils lui ont été présentés ainsi que les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ces rapports. L'assemblée des actionnaires approuve également les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans le rapport de gestion.

L'assemblée des actionnaires prend acte que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non déductibles du résultat fiscal.

En conséquence, l'assemblée des actionnaires donne aux administrateurs quitus entier et sans réserve de l'exécution de leur mandat pour l'exercice écoulé.

**DEUXIEME RESOLUTION** - L'assemblée des actionnaires, sur proposition du Conseil d'administration, décide d'affecter la perte de l'exercice s'élevant à (230.787) euros, augmentée du report à nouveau négatif antérieur, de la manière suivante :

➤ **Origine :**

- Report à nouveau antérieur : (65.441,79) euros
- Résultat déficitaire de l'exercice : (230.787) euros
- Prime d'émission : 1.075.720 euros

➤ **Affectation :**

- Apurement des pertes par prélèvement sur le poste « Prime d'Emission », soit (296.228,79) euros

Le solde du report à nouveau s'élève à 0 euro, et celui de la prime d'émission à 779.491,21 euros.

**TROISIEME RESOLUTION** - L'assemblée des actionnaires, après avoir entendu lecture du rapport spécial du Commissaire aux comptes portant sur les conventions visées aux articles L. 225-38 et suivants du Code de Commerce, approuve les conclusions dudit rapport et les conventions qui y sont mentionnées.

**QUATRIEME RESOLUTION** - L'assemblée des actionnaires délègue tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait des présentes à l'effet d'accomplir toutes formalités de publicité, de dépôt et autres qu'il appartiendra.

## **EON MOTORS GROUP**

Société anonyme à Conseil d'administration  
au capital de 3.165.837,50 euros  
Siège social : Bâtiment 1- Ecoparc  
Parc d'Activités du Prieuré  
04350 MALIJAI  
RCS MANOSQUE : 519.453.807

### **PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 24 MAI 2017**

Le vingt-quatre mai deux mille dix-sept à neuf heures et quinze minutes, les actionnaires se sont réunis au siège social, en Assemblée Générale Ordinaire sur convocation du Conseil d'administration.

L'ensemble des actionnaires a été convoqué par avis publié au Bulletin des Annonces Légales Obligatoires en date du 21 avril 2017, et par avis publié dans le journal d'annonces légales *Haute Provence Info* en date du 05 mai 2017.

Chaque actionnaire nominatif a également été convoqué par lettre recommandée avec demande d'accusé réception en date du 17 avril 2017.

Il a été établi une feuille de présence qui a été émargée par chaque membre de l'assemblée en entrant en séance, à laquelle sont annexés les pouvoirs des actionnaires représentés et les formulaires de vote par correspondance.

Le Cabinet ACG AUDIT CONSULTING GROUP, Commissaire aux comptes titulaire, régulièrement convoqué est absent et excusé.

Monsieur Denis MERGIN préside la séance en sa qualité de Président du Conseil d'Administration de la Société.

Madame Isabelle RAYSSEGUIER, présente et acceptant, est appelée comme scrutateur.

Madame Theresa DARDAINE est désignée comme secrétaire.

La feuille de présence, certifiée sincère et véritable par les membres du bureau, permet de constater que les actionnaires présents, représentés ou ayant voté par correspondance disposent de la majorité requise pour prendre les décisions prévues à l'ordre du jour de la présente assemblée, et qu'en conséquence, celle-ci peut valablement délibérer.

DN IR ID



Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition de l'assemblée :

- la feuille de présence à l'assemblée ;
- les pouvoirs des associés représentés par des Mandataires ;
- les formulaires de vote par correspondance ;
- les copies des lettres de convocation adressées aux actionnaires et les récépissés postaux d'envois recommandés ;
- un exemplaire du Journal d'annonces légales *Haute Provence Info* en date du 5 mai 2017
- la copie de l'extrait du BALO en date du 21 avril 2017 portant avis de convocation ;
- la copie et le récépissé postal de la lettre de convocation adressée au Commissaire aux comptes ;
- le rapport du Conseil d'administration à l'assemblée ;
- le texte des projets de résolutions.
- les comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2016 ;
- les rapports du Commissaire aux comptes.

Le Président déclare que le rapport du Conseil d'administration à l'assemblée, les textes des projets de résolutions proposées, ainsi que tous les documents prescrits par la loi et les règlements ont été adressés aux actionnaires en même temps que la convocation et tenus à leur disposition au siège social à compter de la convocation de l'assemblée et que la Société a fait droit, dans les conditions légales, aux demandes de communication dont elle a été saisie.

L'assemblée lui donne acte de sa déclaration et reconnaît la validité de la convocation.

Puis le Président rappelle que l'assemblée est réunie à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Rapport de gestion établi par le Conseil d'administration ;
- Rapport général du Commissaire aux comptes sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2016 ;
- Rapport spécial du Commissaire aux comptes sur les conventions visées à l'article L. 225-38 et suivants du Code de commerce ; approbation de ces conventions ;
- Approbation des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2016 ; Quitus aux administrateurs ;
- Affectation du résultat de l'exercice ;
- Questions diverses ;
- Pouvoir en vue d'accomplir les formalités.

Puis le Président donne lecture du rapport du Conseil d'Administration et de l'exposé des motifs des projets de résolutions présentés.

Cette lecture terminée, le Président ouvre la discussion.

Personne ne demandant la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions inscrites à l'ordre du jour.

DM IR ID

## **PREMIERE RESOLUTION**

L'assemblée des actionnaires, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion du Conseil d'administration et du rapport général du Commissaire aux comptes relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2016, approuve les comptes annuels de cet exercice, tels qu'ils lui ont été présentés ainsi que les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ces rapports.

L'assemblée des actionnaires approuve également les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans le rapport de gestion.

L'assemblée des actionnaires prend acte que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non déductibles du résultat fiscal.

En conséquence, l'assemblée des actionnaires donne aux administrateurs quitus entier et sans réserve de l'exécution de leur mandat pour l'exercice écoulé.

**Cette résolution, mise aux voix, est adoptée dans les conditions suivantes :**

<b>Pour :</b>	<b>1.165.990</b>	<b>voix</b>
<b>Contre :</b>	<b>0</b>	<b>voix</b>
<b>Abstention :</b>	<b>0</b>	<b>voix</b>

## **DEUXIEME RESOLUTION**

L'assemblée des actionnaires, sur proposition du Conseil d'administration, décide d'affecter la perte de l'exercice s'élevant à (230.787) euros, augmentée du report à nouveau négatif antérieur, de la manière suivante :

➤ **Origine :**

- Report à nouveau antérieur : (65.441,79) euros
- Résultat déficitaire de l'exercice : (230.787) euros
- Prime d'émission : 1.075.720 euros

➤ **Affectation :**

- Apurement des pertes par prélèvement sur le poste « Prime d'Emission », soit (296.228,79) euros

Le solde du report à nouveau s'élève à 0 euro, et celui de la prime d'émission à 779.491,21 euros.

**Cette résolution, mise aux voix, est adoptée dans les conditions suivantes :**

<b>Pour :</b>	<b>1.165.990</b>	<b>voix</b>
<b>Contre :</b>	<b>0</b>	<b>voix</b>
<b>Abstention :</b>	<b>0</b>	<b>voix</b>

## **TROISIEME RESOLUTION**

L'assemblée des actionnaires, après avoir entendu lecture du rapport spécial du Commissaire aux comptes portant sur les conventions visées aux articles L. 225-38 et suivants du Code de Commerce, approuve les conclusions dudit rapport et les conventions qui y sont mentionnées.

DN IR JD

**Cette résolution, mise aux voix, est adoptée dans les conditions suivantes :**

<b>Pour :</b>	<b>1.165.990</b>	<b>voix</b>
<b>Contre :</b>	<b>0</b>	<b>voix</b>
<b>Abstention :</b>	<b>0</b>	<b>voix</b>

**QUATRIEME RESOLUTION**

L'assemblée des actionnaires confère tous pouvoirs au porteur d'un original, d'un extrait ou d'une copie du présent procès-verbal à l'effet d'accomplir toutes les formalités légales.

**Cette résolution, mise aux voix, est adoptée dans les conditions suivantes :**

<b>Pour :</b>	<b>1.165.990</b>	<b>voix</b>
<b>Contre :</b>	<b>0</b>	<b>voix</b>
<b>Abstention :</b>	<b>0</b>	<b>voix</b>

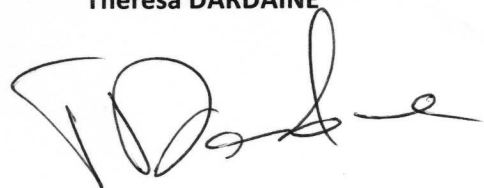
L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée à 10 heures.

De tout ce que dessus il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par les membres du bureau.

**Le Président de l'assemblée**  
**Denis MERGIN**



**La Secrétaire**  
**Theresa DARDAINE**



**Le Scrutateur**  
**Isabelle RAYSSEGUIER**

